







Sommaire

Me	ssage du Comité de Direction	
1.	Présentation de la S.A. AQUAWAL Objet social Composition du capital Sociétés associées Organes de Gestion Personnel Commissaire-Reviseur Commission d'Avis Organigramme	6
2.	Rapport de gestion	14
3.	Rapport d'activités des Commissions Commission I « Production » Commission II « Distribution » Commission III « Assainissement » Commission IV « Administration et Finances » Commission V « Communication et Relations publiques » Commission VI « Eau, Industrie et Agriculture »	22 24 27 28 30 32 33
4.	Service études	34
5.	Communication et sensibilisation	38
6.	Convention-cadre du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture en Wallonie (PGDA)	44
7.	Représentations extérieures et Accords de partenariat	48
8.	Rapport financier	52
9.	Bilan et compte de résultats	56
10.	Rapport du Commissaire-Reviseur	62

Message du Comité de Direction

La S.A. AQUAWAL a poursuivi, au cours de l'année 2012, les objectifs et missions confiés par ses Instances de Direction en se basant notamment sur les résultats de l'étude de consultance menée par un bureau extérieur qui avait pour but de définir les orientations et perspectives futures d'AQUAWAL, en tant que Fédération professionnelle du secteur de l'eau.

L'année 2012 a été marquée par de nombreuses réalisations et de multiples contacts dans et hors du territoire de la Wallonie. On peut citer quelques illustrations concrètes de cette volonté d'ouverture :

- Invitation d'orateurs hors Wallonie aux « Assises de l'eau ».
- Participation de Monsieur LARSEN, Président de l'EUREAU en tant qu'orateur à l'Assemblée générale d'AQUAWAL du 8 juin et présence également de représentants du secteur de l'eau en France à cette occasion.
- Représentation d'AQUAWAL et du secteur wallon de l'eau au 6^e Forum Mondial de l'eau à Marseille, via notamment l'organisation d'un side-event, en collaboration avec les Entreprises wallonnes de l'eau (EWE) et la présence des guatre jeunes lauréats du concours « Cap sur Marseille ».
- De même que la rencontre au mois d'octobre entre le Comité de Direction d'AQUAWAL et des représentants de la Régie des eaux de Grenoble.

De multiples réalisations :

- Impression, pour la deuxième année consécutive du Rapport « Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie – Rapport 2011 ».
- Réalisation d'un calendrier scolaire 2012-2013 et d'un poster sur le cycle de l'eau.
- Création d'un groupe de travail « Affaires européennes ».
- Lancement de la réalisation d'un dossier pédagogique à destination des classes maternelles.

Au cours de cette année, un nouvel Administrateur a été désigné ; il s'agit de Monsieur LEMINEUR (Directeur général de l'INASEP) qui a remplacé Monsieur DOMINIQUE, ancien Président d'AQUAWAL et Administrateur, admis à la retraite. Remercions à cette occasion Monsieur DOMINIQUE pour le travail pertinent accompli au sein de la Fédération.

Soulignons aussi le travail majeur d'analyse mené par les Commissions de travail d'AQUAWAL sur les Plans de gestion par districts hydrographiques wallons (PGDHw) dans le cadre de l'enquête publique organisée du 11 juin 2012 au 18 janvier 2013 par le Service public de Wallonie.

Via son avis, AQUAWAL a mis en évidence l'opportunité économique que pourrait représenter le programme de mesures prévues par la Wallonie et a également fait état de diverses propositions de mesures additionnelles tout en se positionnant pour que le deuxième Plan de gestion anticipe les nouvelles mesures édictées par la Commission européenne.

Dans un autre registre, AQUAWAL a également tenu à réagir vis-à-vis de la proposition du Gouvernement wallon d'augmenter la contribution de prélèvement sur l'eau potabilisable. Par un argumentaire ciblé, AQUAWAL a démontré le caractère injuste et inopportun de cette mesure, ainsi que les risques potentiels pesant sur la pérennité des investissements à moyen terme du secteur.

Voici en résumé quelques dossiers portés par AQUAWAL et ses associés qui démontrent, si besoin en était encore, la réactivité et le dynamisme de la structure qui, quotidiennement, œuvre aux intérêts de ses associés et du secteur en général, tout en veillant au maintien d'une gestion publique de l'eau.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce rapport qui vous donnera une vision précise des activités de notre Fédération durant l'année écoulée.

Le Comité de Direction

Présentation de la S.A. AQUAWAL





Objet social

(Article 3 des statuts)

- Assurer la défense et la promotion des intérêts individuels et collectifs des membres de la société ;
- Promouvoir et participer au développement de la gestion intégrée du cycle de l'eau par sous-bassins hydrographiques et assurer la représentation des membres auprès des organes de gestion créés dans ce cadre ;
- Apporter son expertise technique auprès de ses membres et autorités ;
- Assurer la représentation des producteurs, distributeurs et des épurateurs wallons dans le capital et les organes de gestion de la « Société Publique de Gestion de l'Eau » (SPGE), conformément à l'article 333 du Décret du 27 mai 2004 relatif au Livre II du Code de l'environnement constituant le Code de l'eau ;
- Développer des synergies avec les organismes qui touchent directement ou indirectement au cycle anthropique de l'eau;
- Assurer la coordination de l'information et de la sensibilisation relative à la gestion anthropique du cycle de l'eau.

Composition du capital (Situation arrêtée au 31/12/2012)

Associés	Parts E		Parts M		Parts F	TOTAL	
	E1	E2	M1	M2			
AIEC			1			1	0,02%
AIEM			1			1	0,02%
CIESAC			1			1	0,02%
CILE			1.273			1.273	20,44%
IDEN			1			1	0,02%
IECBW	5					5	0,08%
Régie des Eaux de Chimay	1					1	0,02%
Régie des Eaux de Saint-Vîth			1			1	0,02%
Service des Eaux de Burg-Reuland			1			1	0,02%
Service des Eaux de Limbourg			1			1	0,02%
Service des Eaux de Rochefort			1			1	0,02%
Service des Eaux de Theux			1			1	0,02%
Service des Eaux de Trois-Ponts			1			1	0,02%
Service des Eaux de Waimes			1			1	0,02%
SWDE	1.043		1.308			2.351	37,75%
VIVAQUA	1		1			2	0,03%
IDEA	7	344				351	5,64%
INASEP			1	383		384	6,17%
AIDE				745		745	11,96%
AIVE				307		307	4,93%
IBW		224				224	3,60%
IGRETEC				327		327	5,25%
IPALLE		245				245	3,93%
SPGE					1	1	0,02%
	1.057	813	2.594	1.762	1	4 555	400.000
TOTAUX	1.8	1.870		4.356		6.227	100,00%

Parts M:

assins hydrographiques Meuse - Rhin - Sein

Parts E:

Bassin hydrographique Esc

Parts F :

Organisme de coordination et de financement de l'assainissement et de la protection des captages

Parts 1:

Producteurs-distributeurs d'eau

Parts 2

Organismes d'assainissement agréés





Sociétés associées

PRODUCTEURS-DISTRIBUTEURS D'EAU



Association Intercommunale des Eaux du Condroz Rue des Scyoux, 20 B-5361 SCY



AIEM

Association Intercommunale des Eaux de la Molignée Rue Estroit, 39 B-5640 METTET



Compagnie Intercommunale des Eaux de la Source de Les Avins - Groupe Clavier Rue de la Source, 10 B-4560 CLAVIER



CILE

Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux Rue du Canal de l'Ourthe, 8 B-4031 ANGLEUR



IDEA

Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement de la Région Mons-Borinage-Centre Rue de Nimy, 53 B-7000 MONS



IDEN

Intercommunale des Eaux Nandrin-Tinlot et environs Route du Condroz, 319 B-4550 NANDRIN



IECBW Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon Rue Emile François, 27 B-1474 GENAPPE (WAYS)



INASEP

Intercommunale Namuroise de Services Publics Parc Industriel Rue des Viaux, 1b B-5100 NANINNE



Régie des Eaux de Chimay

Grand-Place, 13 B-6460 CHIMAY



Régie des Eaux de Saint-Vith (Stadtwerke Sankt Vith)

Friedensstraße, 19 B-4780 SAINT-VITH



Service des Eaux de la Commune de Burg-Reuland

Thommen, 64 B-4791 BURG-REULAND

Service des Eaux de la Commune de Limbourg Avenue Victor David, 15



B-4830 LIMBOURG Service des Eaux

de la Commune de Rochefort Place Albert Ier, 1



Service des Eaux de la Commune de Theux

B-5580 ROCHEFORT

Place du Perron, 2 B-4910 THEUX



Service des Eaux de la Commune de Trois-Ponts

Route de Coo, 58 B-4980 TROIS-PONTS



Service des Eaux de la Commune de Waimes

Place Baudouin, 1 B-4950 WAIMES



SWDE

La Société wallonne des eaux Rue de la Concorde, 41 B-4800 VERVIERS



VIVAQUA VIVAQUA

Boulevard de l'Impératrice, 17-19 B-1000 BRUXELLES

ORGANISMES D'ASSAINISSEMENT AGREES (OAA)

AIDE

Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des Communes de la Province de Rue de la Dique, 25 B-4420 SAINT-NICOLAS (LIEGE)



NE Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 B-6700 ARLON



I B W

Intercommunale du Brabant Wallon Rue de la Religion, 10 B-1400 NIVELLES



IDEA

Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement de la Région Mons-Borinage-Centre Rue de Nimy, 53 B-7000 MONS

Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques Boulevard Mayence, 1 B-6000 CHARLEROI



Intercommunale Namuroise de Services Publics Parc Industriel Rue des Viaux, 1b B-5100 NANINNE



IPALLE IPALLE

Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidental Chemin de l'Eau vive, 1 **B-7503 FROYENNES**

ORGANISME DE COORDINATION ET DE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA **PROTECTION DES CAPTAGES**

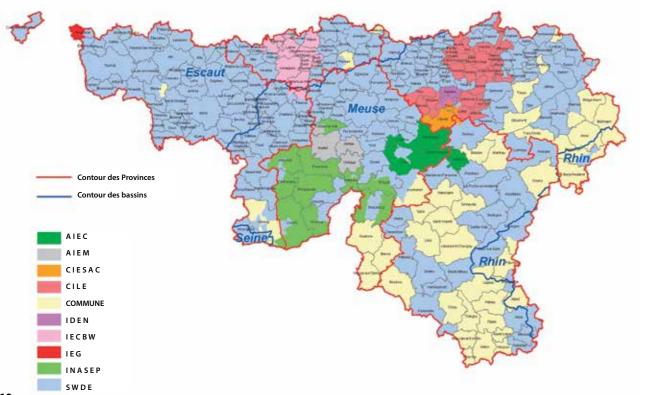
SPGE

Société Publique de Gestion de

Avenue de Stassart, 14-16 B-5000 NAMUR

A noter que la S.A. AQUAWAL intervient à hauteur de 24% dans l'actionnariat de la SPGE. A ce titre, elle dispose de cinq mandats au sein du Conseil d'Administration de la SPGE (trois mandats pour le secteur « Assainissement » et deux mandats pour celui de la « Production-distribution d'eau »).

Sociétés de distribution d'eau en Wallonie (janvier 2013)



Organismes d'assainissement agréés en Wallonie (janvier 2013)





Organes de Gestion (au 31/12/2012)

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 22 membres :

Président :

M. CI. TELLINGS (AIDE)

1er Vice-Président :

M. E. VAN SEVENANT (SWDE)

2^e Vice-Président :

M. M. DEBOIS (IGRETEC)

Membres:

M. B. ANTOINE (AIVE)

M. Ph. BOURY (SWDE)

M. M. CORNELIS (SWDE)

Mme C. DECAMPS (IDEA)

M. G. DELBAR (IPALLE) M. D. DESSILLY (IDEA)

M. A. GILLIS (IECBW)

M. M. GOFFIN (CILE)

Mme I. JEURISSEN (SWDE)

M. O. LAGNEAU (VIVAQUA)

M. M. LEMINEUR (INASEP)

M. P. LEURIS (IBW)

M. Ph. LIBERTIAUX (INASEP)

M. J.-L. MARTIN (SPGE)

M. J.-Cl. NIHOUL (SWDE)

M. A. PALMANS (CILE)

M. A. SERVAIS (Régie des Eaux de Saint-Vith)

M. E. SMIT (SWDE)

M. A. TABART (SWDE)

Comité de Direction

Le Comité de Direction est composé de 9 membres issus du Conseil d'Administration. Pour la nomination du Président, il y a alternance entre les secteurs production-distribution et assainissement (mandat de deux ans).

Président :

M. Cl. TELLINGS (AIDE)

1er Vice-Président :

M. E. VAN SEVENANT (SWDE)

2^e Vice-Président :

M. M. DEBOIS (IGRETEC)

Membres:

M. B. ANTOINE (AIVE) M. G. DELBAR (IPALLE)

M. A. GILLIS (IECBW)

M. J.-L. MARTIN (SPGE)

M. A. PALMANS (CILE) M. E. SMIT (SWDE)

Personnel

Directrice:

Mme S. VERTONGEN

Assitante de direction :

Mme Ch. CELLIER

Conseillers scientifiques:

M. C. PREVEDELLO Mme C. RAMELOT

Chargée de communication :

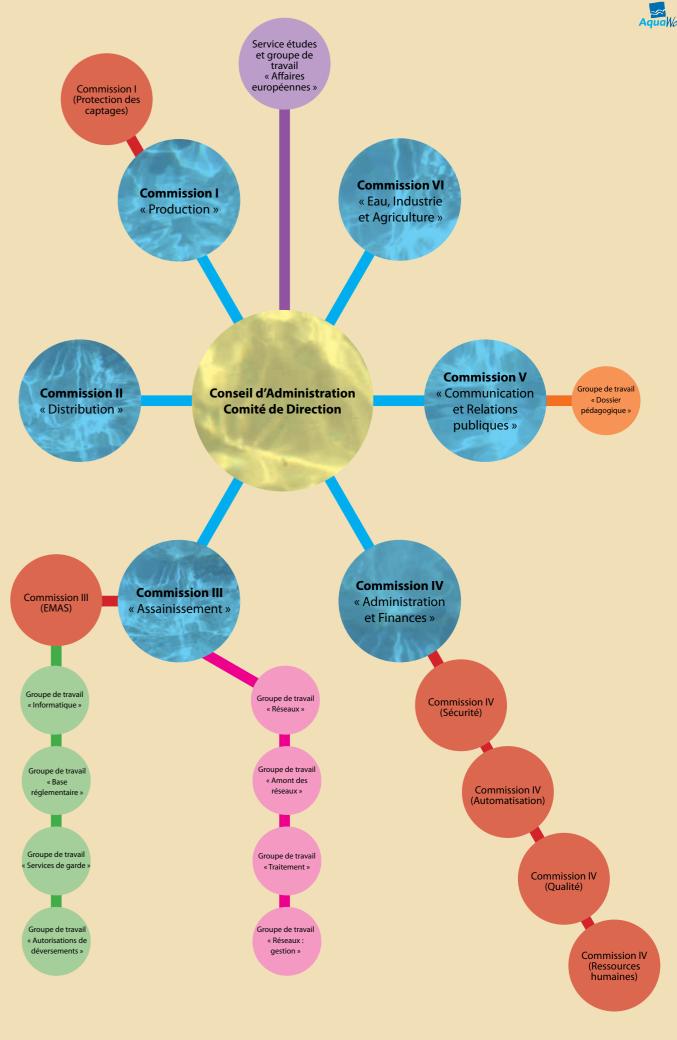
Mme F. MERENNE

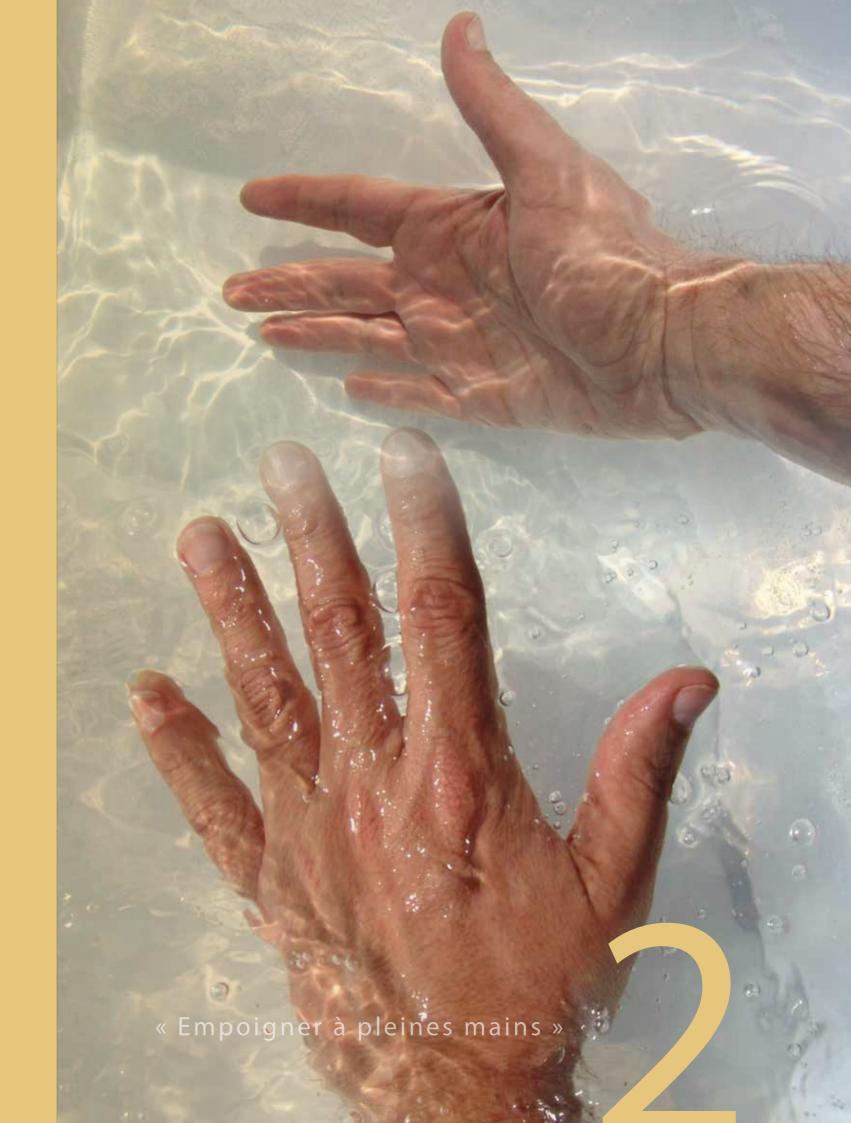
Commissaire-Reviseur

SPRL Jean-Marie DEREMINCE

Commission d'Avis

Mme K. IMBERECHTS (IPALLE) M. R. MASSON (IECBW) M. J.-Fr. MINET (IGRETEC) M. Y. PETIT (INASEP)





Rapport de gestion

















L'année 2012 fut pour la S.A. AQUAWAL une année importante, résolument enrichie de réalisations multiples et de contacts divers, et notamment hors de la Wallonie.

Le 08 juin 2012 s'est déroulée l'Assemblée générale ordinaire d'AQUAWAL au Moulin de Villers à Villers-la-Ville.

A cette occasion, AQUAWAL a reçu comme orateur étranger Monsieur Carl-Emil LARSEN, Président de l'EUREAU, qui a présenté un exposé intitulé : « Sustainable Water Services in EU ». Cette présentation a permis un échange de vues constructif et notamment par rapport à la vision européenne du devenir des services publics de l'eau.

Au cours de cette Assemblée générale, le Président d'AQUAWAL a honoré Monsieur Christian DOMINIQUE, Administrateur et ancien Président d'AQUAWAL, admis à la retraite.



Cette manifestation a eu lieu le mercredi 29 février 2012 au complexe cinématographique Acinapolis de Jambes, en présence des représentants des Ministres de l'Environnement et des Pouvoirs locaux.

L'édition 2012 s'est concentrée sur un thème unique : « L'utilisation des ressources alternatives en eau par les ménages : aspects environnementaux, sanitaires, techniques et socio-économiques ».

Cet événement a démarré par des exposés scientifiques et par un retour d'expériences d'autres régions et de pays et s'est poursuivie sous la forme d'une table ronde rassemblant différents experts extérieurs du secteur.

Cette formule, où la présentation et l'animation des débats étaient assurées par Madame Marie-Pierre MOULIGNEAU, a rencontré un vif succès.



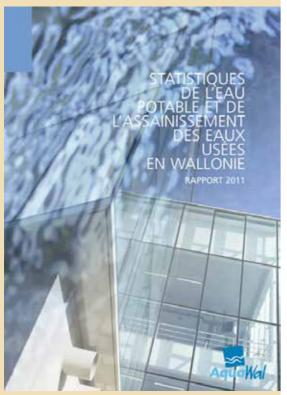




16 ₁₇









A l'occasion des Assises, AQUAWAL a diffusé en primeur le Rapport « Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie – Edition 2011 ». En parallèle, une version téléchargeable en anglais et en allemand a été mise en ligne sur le site Web d'AQUAWAL.

Plus de 320 représentants du secteur de l'eau, du monde associatif, des Pouvoirs locaux, du SPW, du SPF, du secteur privé, ... ont assisté à ce colloque.

Vu le succès récurrent de cette manifestation, l'organisation d'une cinquième édition a été décidée avec comme thématique : « La gestion de l'eau et l'aménagement du territoire ».

Au cours de l'année écoulée, AQUAWAL a répondu à diverses sollicitations et a participé activement à de nombreux événements. L'échange d'informations avec les deux autres structures régionales, AquaFlanders et Aquabru s'est poursuivi de manière positive.

AQUAWAL a également rencontré des représentants de l'Aquapôle, de Télévesdre, de l'UVCW, d'Aqua Publica Europea, de la COPIDEC, de Test-Achats, de la Régie des Eaux de Strasbourg, du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA),....

En matière de communication et de sensibilisation, l'année 2012 a vu la concrétisation des projets suivants :

- La clôture du Concours « Cap sur Marseille », organisé dans le cadre du 6^e Forum Mondial de l'Eau à Marseille et la participation des quatre jeunes lauréats à cette manifestation
- La représentation du secteur wallon de l'eau et l'organisation, en collaboration avec l'EWE, le mercredi 14 mars, en présence du Ministre de l'Environnement, d'un side-event sur le thème: « Coopération actuelle et à venir entre la Wallonie et les pays du Sud en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées ».
- La réalisation d'un calendrier scolaire 2012-2013 et d'un poster du cycle de l'eau en langues française et allemande.
- La rédaction d'un cahier des charges relatif au lancement d'un marché pour la réalisation d'un Dossier pédagogique à destination des classes maternelles.
- La mise à jour permanente du site internet.
- L'envoi des lettres d'information « L'ECH₂O ».
- La rédaction de différents communiqués de presse et la collaboration avec l'IECBW pour l'organisation d'une Conférence de presse.

En tant que membre fondateur de l'Asbl « Verviers au Film de l'Eau », AQUAWAL a collaboré, au mois de mars 2012, à la Semaine Universelle de l'Eau et du Climat (SUEC) qui s'est déroulée à Verviers. A l'occasion de la journée d'ouverture du Festival le 22 mars, les quatre lauréats du concours « Cap sur Marseille » ont été mis à l'honneur en présence du Ministre de l'Environnement.

Dans le cadre de l'enquête publique organisée par le SPW sur les Plans de Gestion par Districts hydrographiques wallons (PGDHw), AQUAWAL, au travers de ses Commissions, a réalisé un important travail d'analyse des différents documents et a également organisé une réunion de présentation du dossier par la DGO3 et par la SPGE. Son avis a été communiqué, dans le respect des délais, au Ministre de l'Environnement et à la Direction générale de la DGO3.



Le 18 octobre, le Comité de Direction a reçu Messieurs GRASSET et ADAGE, respectivement Président et Directeur général de la Régie des Eaux de Grenoble. Cette entrevue a permis un échange de vues constructif en termes notamment de gestion de l'eau en Wallonie et en France.

AQUAWAL a également contribué à l'élaboration de différents avis :

- Réponse à la consultation de la Commission européenne sur « Policy options for the Blueprint to safeguard Europe's
- Avis sur la communication de la Commission européenne relative au Blueprint.
- Avis sur la proposition de la Commission européenne de révision de la législation sur les taux réduits de TVA.

Dans la foulée, AQUAWAL a décidé la création d'un groupe de travail « **Affaires européennes** », chargé de suivre l'ensemble de la problématique européenne. Ce groupe de travail est constitué de membres du Comité de Direction, de représentants des Commissions de travail et des deux représentants d'AOUAWAL via BELGAOUA à l'EUREAU.

Le Comité de Direction a également décidé, en vue de fournir à l'ensemble des sociétés associées une information précise qui pourrait notamment être utilisée lors de contacts avec les médias, la rédaction de fiches-types d'information. La première fiche qui a été rédigée concerne le prix de l'eau.

A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de BELGAQUA du mois de juin 2012, AQUAWAL a endossé la Présidence par la nomination de Monsieur SMIT (SWDE) et a désigné comme administrateur Monsieur GILLIS (IECBW) et comme observateur Monsieur PALMANS (CILE).

Par ailleurs, durant l'année 2012, les Organes de gestion se sont réunis à **cinq reprises** pour le Comité de Direction et à **quatre reprises** pour le Conseil d'Administration.

Ces réunions ont permis d'assurer notamment :

- Le suivi des Conventions d'études :
- La convention relative à la mise à disposition de l'expertise de la SA AQUAWAL au profit du Comité de contrôle de l'eau en ce qui concerne les indicateurs de performance des services de distribution d'eau.
- La convention relative à l'évaluation des modalités actuelles des demandes d'avis liées à une augmentation du prix de l'eau par les distributeurs.
- Et de manière générale, les projets futurs de conventions ou d'études.
- L'examen de divers textes légaux et réglementaires et
- La révision de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'Arrêté du 04 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidence et des installations et activités classées
- Le projet d'Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives au forage et à l'équipement de puits d'eau souterraine et modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 04 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
- L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'agrément des personnes qui sont amenées à effectuer un forage ou à équiper un puits destiné à une future prise d'eau souterraine, à l'installation de sondes géothermiques, à la reconnaissance géologique, à la prospection, à l'implantation de piézomètres.
- L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives à certaines activités générant des conséquences importantes pour l'environnement et modifiant divers Arrêtés en ce qui concerne notamment les émissions industrielles.
- Le Décret du 15 décembre 2011 contenant le budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2012 : nouvelle contribution de prélèvement sur les volumes produits.
- La Circulaire relative à la contribution de prélèvement sur les prises d'eau potabilisable.
- Le programme fédéral de réduction des pesticides 2013-2014.
- Le Décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau Arrêtés d'exécution, la Charte wallonne des Impétrants pour la sécurité et la coordination des chantiers en domaine public (CICC) et l'avant-projet de Décret modificatif.
- La rédaction d'un avis relatif au budget 2013 de la Région wallonne et la fiscalité du secteur de l'eau dans des perspectives à moyen terme.
- L'élaboration d'un avis d'initiative sur le Chapitre « Eau » du Diagnostic territorial de la Wallonie en 2011.
- La rédaction d'un avis sur les propositions d'objectifs du
- La proposition d'adaptation du Code de l'eau suite à la modification de la notion de lotissement dans le CWATUPE.







- Et le suivi des dossiers suivants :

- La gestion administrative, financière et l'actualisation des représentations extérieures d'AQUAWAL.
- Les travaux des Commissions de travail et des groupes de travail annexes.
- La désignation de représentants d'AQUAWAL dans différents organes extérieurs et Comités d'Accompagnement d'études.
- La création de divers supports et la réimpression de brochures.
- La collaboration dans la mise en œuvre du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture en Région wallonne (PGDA) et la répartition du temps de travail des collaborateurs d'AQUAWAL dans la Convention-cadre, la rédaction d'un avis sur la révision du PGDA et sur la mise en place d'une démarche dérogatoire pour les agriculteurs situés en zones vulnérables.
- Les travaux du Conseil d'Administration, des Commissions et groupes de travail de l'EUREAU et de l'Intergroupe parlementaire « Eau ».
- L'examen et l'approbation des fiches techniques élaborées par la Commission II « <u>Distribution</u> » relatives aux marchés de fournitures et de travaux et la question de l'organisation du travail.
- · La préparation de l'Assemblée générale ordinaire.
- Les conclusions de l'étude de consultance sur le positionnement d'AQUAWAL en tant que Fédération professionnelle et en parallèle les perspectives d'évolution future du Service « Etudes ».
- Les courriers à Monsieur ADAM (SPAQUE) et Monsieur DELBEUCK (DGO3) relatifs à la mise en place d'un projet de procédure d'intervention en cas d'incident « polluant » proche d'un ouvrage captant de distribution publique.
- Le fonds social de l'eau et les propositions de modifications de la législation.
- · Les perspectives d'évolution future de BELGAQUA.
- Les travaux du Comité de suivi de l'Accord de partenariat AQUAWAL / RIWA-MEUSE.
- La proposition de réalisation d'audits internes croisés entre les sociétés associées
- L'actualisation du protocole d'accord relatif aux déplacements des conduites d'eau dans le cadre des dossiers SPGE.
- L'examen de la problématique des lingettes humides et la proposition de collaboration AQUAWAL / COPIDEC pour la mise en place d'une campagne de sensibilisation du grand public.
- · Les différents communiqués de presse d'AQUAWAL :
- « AQUAWAL rappelle quelques conseils utiles pour protéger les canalisations et les compteurs d'eau contre le gel ».
- « Concours « Cap sur Marseille », quatre étudiants wallons représenteront la Wallonie au Forum Mondial de l'Eau à Marseille ».
- « L'utilisation des ressources alternatives en eau par les ménages, un sujet qui a fait débat lors des quatrièmes Assises de l'eau en Wallonie ».
- « Voici les cinq raisons pour lesquelles le prix de l'eau augmente en Wallonie... ».
- « Assemblée Générale Ordinaire 08/06/12 Abbaye de Villers-la-Ville ».
- « Etanchez votre soif, invitez l'eau du robinet à votre table! ».
- « Pas de problème d'approvisionnement en eau potable en Wallonie »

- La proposition du VEWIN relative à l'International Benchmarking exercice IB 2011.
- La représentation et la cotisation d'AQUAWAL à Aqua Publica Europea.
- Le suivi de l'entrevue avec les représentants des Entreprises Wallonnes de l'Eau (EWE).
- La préparation de la 4^e édition des Assises de l'eau en Wallonie, son évaluation et la détermination du thème de la 5^e édition.
- Le renouvellement de la Présidence de la Commission III « Assainissement ».
- L'évaluation de la fréquentation du site internet d'AQUAWAL.
- Le projet « Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie ».
- La supervision des travaux du groupe de travail « AQUAWAL, secteur carrier et SPW ».
- Le courrier au Président de la Fédération Royale du Notariat Belge relatif à l'indication des index dans les actes de vente d'immeubles.

Une présentation aux membres du Conseil d'Administration des travaux des Commissions de travail par les Présidents desdites Commissions couvrant l'année 2011 s'est tenue le 29 mars. A cette occasion, ont été associés les représentants d'AQUAWAL via BELGAQUA aux Commissions EU II « Eaux usées » et EU III « Economie de l'Eau » de l'EUREAU. Une présentation des conventions en cours et des travaux relatifs au PGDA a également eu lieu.

Il est à noter que les prestations des délégués des sociétés associées dans le cadre des **121 réunions** des Commissions et Organes de Gestion d'AQUAWAL représentent pour l'année écoulée, environ **2.667 heures de travail.**

AQUAWAL a participé au 91° Congrès de l'ASTEE qui s'est déroulé dans le cadre du 6° Forum Mondial de l'Eau à Marseille au mois de mars 2012.





Rapport d'activités des Commissions







Commission I

« Production »

Cette Commission traite des sujets relatifs à la production et à la qualité de l'eau potable, y compris les aspects « Protection des captages ».

Supervision:

M. A. PALMANS (CILE)

Président :

M. Y. RENSON (IECBW)

Vice-Président :

M. P. BERTRAND (SWDE)

Secrétariat :

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres:

M. D. CHARLET (IDEA) M. G. COLLIGNON (AIVE)

M. J.-M. COMPERE (CILE)

M. S. COURTOIS (VIVAQUA)

M. D. FOULON (IDEN)

M. J. GAUTHIER (AIEC)

M. G. MANISE (Régie des eaux de Chimay)

M. V. PAEPS (SPGE)

Mme C. RAMELOT (AQUAWAL)

M. J.-M. REINERTZ (Service communal des eaux de Limbourg) M. J.-M. STEVENS (INASEP)

Experts:

M. S. RONKART (SWDE) M. M. RUELLE (SWDE) La Commission s'est réunie à **vingt-trois reprises** au cours de l'année 2012.

La Commission s'est penchée sur l'examen de divers textes légaux et réglementaires dont notamment :

- La révision de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
- L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 04 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidence et ses installations et activités classées.
- Le projet d'Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives au forage et à l'équipement de puits destinés à une future prise d'eau souterraine et modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 04 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
- L'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'agrément des personnes qui sont amenées à effectuer un forage ou à équiper un puits destiné à une future prise d'eau souterraine, à l'installation de sondes géothermiques, à la reconnaissance géologique, à la prospection, à l'implantation de piézomètres.
- En collaboration avec les Commissions III « <u>Assainissement</u> » et VI « <u>Eau, Industrie et Agriculture</u> », l'examen d'un avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives à certaines activités générant des conséquences importantes pour l'environnement et modifiant divers arrêtés en ce qui concerne notamment les émissions industrielles.
- D'initiative et en collaboration avec les Commissions III « <u>Assainissement</u> » et VI « <u>Eau, Industrie et Agriculture</u> », la remise d'un avis sur le Chapitre « <u>Eau</u> » du Diagnostic territorial de la Wallonie en 2011.

Sur demande du Ministre de l'Environnement et en collaboration avec les Commissions III « <u>Assainissement</u> » et VI « <u>Eau</u>, <u>Industrie et Agriculture</u> », la rédaction d'un avis sur les propositions d'objectifs du SDER.

- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHw).

La Commission s'est également préoccupée de divers autres dossiers tels que :

- Le suivi des travaux de la Commission EU I « Qualité de l'eau_» de l'EUREAU et des différents groupes de travail mis en place dans le cadre de la révision de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.
- Le suivi des travaux de la Commission I « <u>Production</u> » (<u>Objet</u> : Protection des captages) relatifs aux contacts avec Infrabel et la SPAQuE.
- La révision du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture en Région wallonne (PGDA III).
- L'échange d'informations sur le bon usage des pesticides en domaine public / Suivi des contacts avec Phytofar / Programme fédéral de réduction des pesticides 2013-2014 / Compilation des données « pesticides » dans les eaux brutes pour la période 2005-2011.
- Les travaux du groupe de travail mis en place entre les trois structures régionales sur les Water Safety Plans (WSP).
- Dans le cadre de la 4^e édition des « Assises de l'eau en Wallonie », la préparation de la position du secteur sur l'utilisation des ressources alternatives en eau par les ménages, l'évaluation de cette manifestation et la préparation de la 5^e
- L'examen de la question des prises d'eau privées.
- Le projet « Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie ».
- La demande d'entrevue d'AquaBelgica.
- Le projet de cartographie des roches altérées en Wallonie.

La collaboration avec le secteur carrier s'est poursuivie, via notamment les travaux du groupe de travail « AQUAWAL - secteur carrier - SPW », le suivi de la Convention (SPW –

UNamur): « **Examen des interactions entre les ressources en eau et l'industrie extractive en Région wallonne** », et la présentation des premiers résultats de l'étude, ainsi que la proposition d'extension de la Convention.

Une réflexion a également été entamée sur la possibilité de valorisation de la Charte de concertation entre le secteur de la production-distribution d'eau et le secteur carrier. Une note de synthèse est en cours d'élaboration dont l'objectif est l'adaptation des textes légaux en vue de faciliter la valorisation des possibilités d'utilisation de la contribution de prélèvement. Une présentation du cas de la carrière BERTHE et des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHw) par rapport à l'aspect « carrière » a également eu lieu dans ce cadre.

La Commission a reçu, dans le courant de l'année, différents orateurs extérieurs :

- Monsieur DELLOYE (DGO3) dans le cadre d'échanges de vues, notamment sur les législations wallonnes et européennes et la présentation du Rapport sur les grandes zones de distribution suivant la Directive 98/83/CE relative à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et du Rapport concernant les petites zones.
- Monsieur ROUELLE (DGO3) par rapport au formulaire dyna-

mique relatif à la déclaration d'événement portant atteinte à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

- Madame VAN WAEYENBERGE et Monsieur DECOCK de la FWA sur la question des recours sur permis.

Les membres de la Commission ont également participé à la présentation le 06/11 par Monsieur KROL des activités du Water supply and sanitation Technology Platform (WssTP).

La Commission a également été associée, via le Comité de suivi de l'Accord de partenariat « AQUAWAL/RIWA-MEUSE », à un échange de vues dans le cadre de la concrétisation du programme d'intentions. Une réunion s'est tenue à la station de traitement de VIVAQUA à Tailfer avec notamment une présentation des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons et de la structure NITRAWAL; une autre réunion s'est tenue à la station de potabilisation de la SWDE à Eupen avec une présentation du projet IMHOTEP, des WSP et l'évolution de la qualité des eaux de la Meuse.

Six réunions ont été consacrées plus particulièrement à la protection des captages, en collaboration avec la S.A. Protectis, dont certaines se sont déroulées en présence de Messieurs LOX (SPAQUE) et DEROUANE (DGO3 – Sos Pollution).

Ces réunions se sont concentrées sur :

- La problématique des citernes à mazout de moins de 3.000 litres et des citernes à mazout enterrées.
- La politique menée par Infrabel en matière de désherbage de ses infrastructures avec la mise à disposition des fichiers de croisement des lignes de chemins de fer avec les zones de protection des captages.
- L'élaboration d'une procédure d'intervention en cas d'incident « polluant » proche d'un ouvrage captant de distribution publique.
- L'échange d'expériences en matière de travaux à réaliser en vue de la protection des prises d'eau souterraines.
- La présentation par Monsieur JADOT des activités de la société MOURIK.
- Le problématique des puits géothermiques.
- La rédaction d'un avis sur la révision du PGDA et sur la mise en place d'une démarche dérogatoire pour les agriculteurs situés en zones vulnérables.
- La demande d'entrevue de la FWA sur la question des recours de permis.
- Le Programme fédéral de réduction des pesticides 2013-2017.
- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHw).





Commission II

« Distribution »

Cette Commission traite notamment des sujets relatifs à la distribution d'eau potable.

Supervision:

M. E. SMIT (SWDE)

Président :

M. P. MINNE (CILE)
Vice-Président:

M. G. LANUIT (SWDE)

M. G. LANUIT (SWDE)

Secrétariat:

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres : M. P. CAPIAU (IDEA)

M. G. COLLIGNON (AIVE)

M. P. GILLAUX (IDEN)

M. O. MONFORT (AIEC)

M. V. PAEPS (SPGE)
M. J.-M. REINERTZ (Service communal des eaux de Limbourg)

M. Y. RENSON (IECBW)

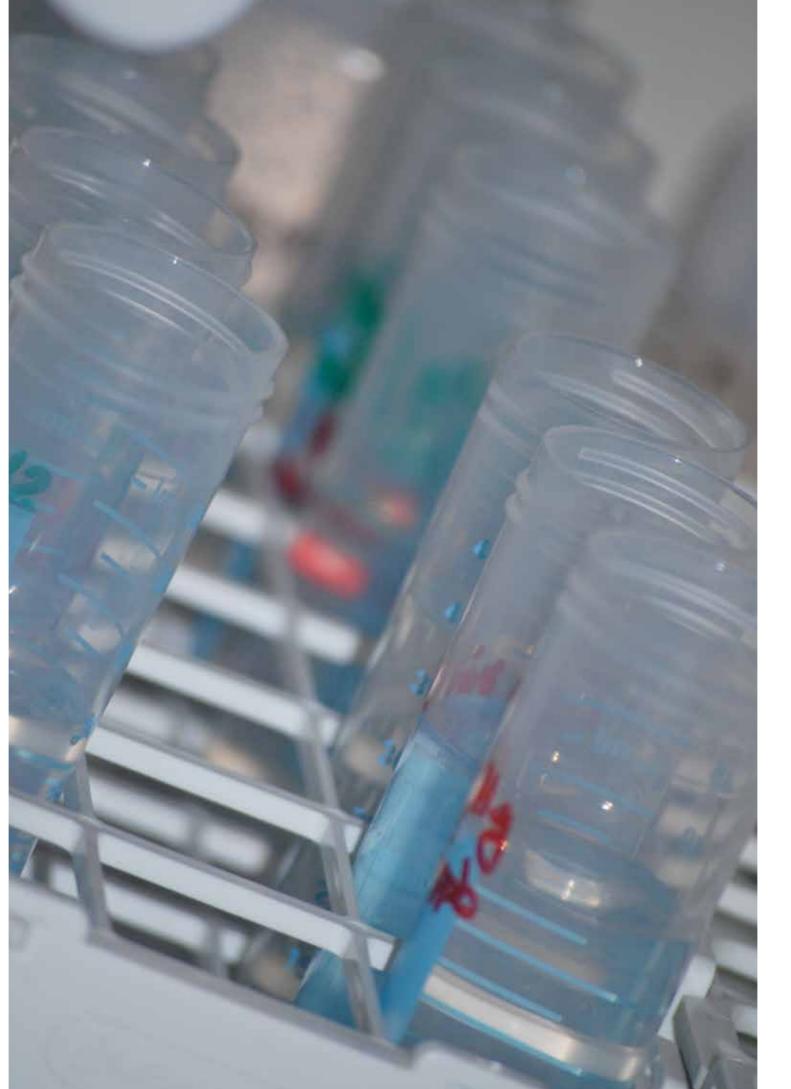
M. J.-L. ROLAND (AIEM)

M. M. SEBASTIAN SANTAMARIA (VIVAQUA)

M. A. WILEMME (INASEP)

Expert:

M. Ph. PLUMIER (CILE)



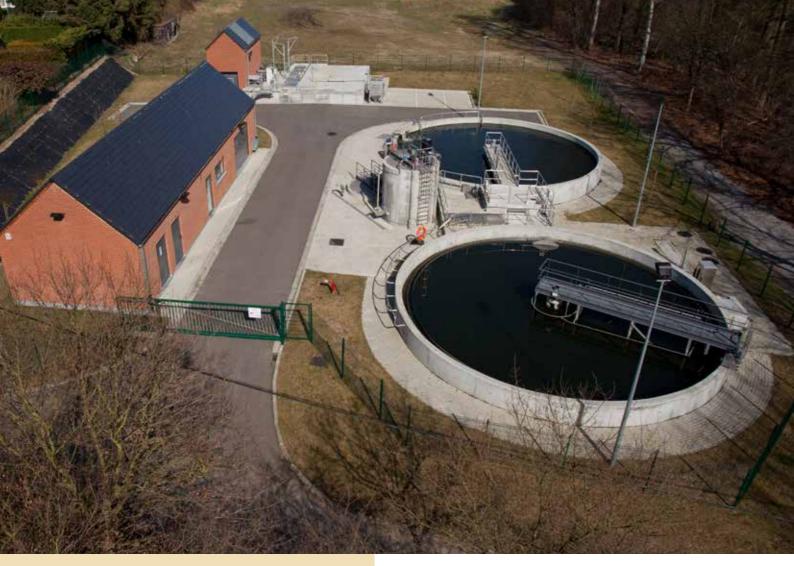
La Commission s'est réunie à **huit reprises** au cours de l'année 2012. Elle a poursuivi, en collaboration avec Monsieur PLUMIER, expert de la CILE, sa réflexion entamée depuis 1997 sur l'harmonisation des prescriptions techniques entre les sociétés associées dans le cadre des marchés de fournitures et de travaux. La Commission s'est fixé un ordre de priorité dans ce travail tenant compte de la révision du Cahier des charges type Qualiroutes (Chapitres P et C) et de la rédaction du Cahier des charges type 2012 de la SWDE.

Diverses fiches techniques ont été élaborées ou revues par la Commission et approuvées par le Comité de Direction et le Conseil d'Administration dans le courant de l'année 2012.

La réflexion de la Commission s'est portée également sur les dossiers suivants :

- Le suivi des travaux de la Commission II « Distribution » du groupe de travail « FTS », du groupe de travail « Experts – Installations intérieures » de BELGAQUA et du CEN TC/164.
- Le suivi du Décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau – Arrêtés d'exécution - Charte wallonne des Impétrants pour la sécurité et la coordination des chantiers en domaine public (CICC) et l'avant-projet de Décret modificatif.
- La proposition d'adaptation du Code de l'eau suite à la modification de la notion de lotissement dans le CWATUPE.
- Le Cahier des charges-type 2010-2011 de la SWDE.
- Les propositions d'amendements au protocole d'accord relatif au déplacement des conduites de distribution d'eau dans le cadre des travaux d'assainissement et d'égouttage financés par la SPGE.
- Dans le cadre de la 4^e édition des « Assises de l'eau en Wallonie », la préparation de la position du secteur sur l'utilisation des ressources alternatives en eau par les ménages, l'évaluation de cette manifestation et la préparation de la 5^e édition.
- L'examen de la question de la présence des compteurs individuels aux étages d'immeubles sans compteur en cave
- L'examen de la question de la coloration des hydrants.
- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHw).
- La problématique des prélèvements d'eau « sauvage » par les entreprises de voiries.
- L'indication des index dans les actes de vente d'un immeuble : courrier au Président de la Fédération Royale du Notariat Belge (cf. travaux de la Commission IV « <u>Administration et finances</u> »).
- Le projet « Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie ».
- La demande d'entrevue d'AquaBelgica.
- Le projet de cartographie des roches altérées en Wallonie.
- La demande de mise à jour de la brochure « Quelques conseils pour l'utilisation optimale de votre adoucisseur d'eau ».
- La demande d'extension de raccordement en terrain pollué en domaine privé.
- La présentation le 06/11 par Monsieur KROL des activités Water supply and sanitation Technology Platform (WssTP).
- L'organisation par le Polygone de l'Eau d'une Expo-Conférence sur le thème : « Les chantiers de réseaux de distribution d'eau, nouvelles obligations et nouvelles opportunités ».





Commission III

« Assainissement »

Cette Commission traite des sujets relatifs à l'assainissement des eaux usées, y compris la thématique «EMAS»

Supervision:

M. B. ANTOINE (AIVE)

Président :

M. J.-P. SILAN (INASEP)

Vice-Présidents :

M. O. LIENARD (IGRETEC) et M. B. VERHOYE (IPALLE)

Secrétariat :

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres:

M. P. BOREUX (IDEA)
M. O. BROERS (VIVAQUA)
M. E. LEFEVRE (INASEP)
M. P. LEURIS (IBW)
M. P. WALHAIN (AIVE)

La Commission s'est réunie à **trente-quatre reprises** au cours de l'année 2012.

La Commission a procédé à l'examen de nombreux dossiers, dont notamment :

- Le suivi des travaux connexes à la Commission III (<u>Objet</u>: EMAS) et groupes de travail annexes (GT « Autorisations de déversements », « Gestion des gadoues », « Services de garde », « Veille réglementaire »).
- La Convention relative à la constitution et l'exploitation d'un système de gestion des réseaux d'assainissement (exploitation d'Infonet).
- L'examen de divers textes légaux et réglementaires et notamment :
- L'avis d'initiative, en collaboration avec les Commissions I « <u>Production</u> » et VI « <u>Eau, Industrie et Agriculture</u> », sur le Chapitre « Eau » du Diagnostic territorial de la Wallonie en 2011.
- Sur demande du Ministre de l'Environnement et en collaboration avec les Commissions I « <u>Production</u> » et VI « <u>Eau, Industrie et Agriculture</u> », la rédaction d'un avis sur les propositions d'obiectifs du SDER.
- En concertation avec les Commissions I « <u>Production</u> » et VI « <u>Eau, Industrie et Agriculture</u> », l'examen d'un avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives à certaines activités générant des conséquences importantes pour l'environnement et modifiant divers Arrêtés en ce qui concerne notamment les émissions industrielles.
- Le suivi des travaux de la Commission III « Eaux usées », du groupe de travail NBN TC 165 de BELGAQUA et du secteur D « Assainissement » du CFOCOR.
- Le suivi des travaux de la Commission EU II « Eaux usées » de l'EUREAU, en présence du représentant d'AQUAWAL via BELGAQUA à cette Commission.

- Les propositions d'amendements au protocole d'accord relatif au déplacement des conduites de distribution d'eau dans le cadre des travaux d'assainissement et d'égouttage financés par la SPGE.
- L'état de la situation par rapport aux stations de pompage communales susceptibles d'être reprises par la SPGE.
- Le suivi de l'entrevue du 13/01/2010 avec les représentants des Entreprises Wallonnes de l'Eau (EWE) et l'examen de la question du paiement des acomptes en cours de travaux et de l'éventuelle possibilité de standardisation des spécifications des cahiers spéciaux des charges des Organismes d'assainissement agréés.
- La réflexion sur la notion de traitement approprié / Étude du phénomène de dilution par les eaux parasites en eaux résiduaires urbaines avec une présentation par un représentant du CEBEDEAU de l'état d'avancement de l'étude et une présentation par un représentant d'IPALLE des résultats de l'enquête menée sur les raccordements (station d'épuration de Thoricourt).
- La demande de l'IDEA relative à l'existence d'une législation en matière de broyeur de déchets placé dans les éviers de cuisine.
- La problématique de la rémunération forfaitaire associée aux contrôles des systèmes d'épuration individuelle / Mise en place du Service Public d'Assainissement Autonome (SPAA).
- La révison du CWATUPE.
- Le projet de cartographie des roches altérées en Wallonie.
- La problématique du traitement des PCRA communaux dans les centres publics exploités par les OAA.
- La présentation le 06/11 des activités du Water supply and sanitation Technology Platform (WssTP) par Monsieur
- L'examen de la problématique des lingettes humides et contacts avec la COPIDEC.
- L'examen du courrier de la SPGE du 17/11/2012 relatif au cadastre des réseaux d'assainissement.
- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHw).

La Commission a également été associée, via le Comité de suivi de l'Accord de partenariat « AQUAWAL / RIWA-MEUSE », à un échange de vues dans le cadre de la concrétisation du programme d'intentions. Une réunion s'est tenue à la station de traitement de VIVAQUA à Tailfer avec notamment une présentation des Projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons et de la structure NITRAWAL; une autre réunion s'est tenue à la station de potabilisation de la SWDE à Eupen avec une présentation du projet IMHOTEP, des WSP et l'évolution de la qualité des eaux de la Meuse.

La Commission a également préparé, en collaboration avec les Commissions I « <u>Production</u> » et II « <u>Distribution</u> », la position du secteur sur l'utilisation des ressources alternatives en eau par les ménages dans le cadre de la 4^e édition des Assises de l'eau, ainsi qu'à l'évaluation de la manifestation et la préparation de la 5^e édition.

Elle a procédé, via le groupe de travail « Guide Pratique » composé de représentants des sociétés associées, de la SPGE et de l'UVCW, à une mise à jour du « Guide Pratique à l'usage des Communes relatif à l'Assainissement des eaux usées » - « Praktischer Litfaden Für Gemeinden Zur Abwasserbeseitigung ».

La Commission a organisé en date du 22/06 à la station d'épuration de Namur-Brumagne et en présence de représentants d'Aquafin, un workshop sur les déversoirs d'orage.

La Commission a reçu des représentants du Bureau SECO et du CSTC en vue d'aborder la problématique, dans le cadre des Assurances « TRC », de l'interdiction des conduites en acier inoxydable.

Au cours de l'année 2012, Monsieur LEMINEUR, appelé à d'autres fonctions, a remis son mandat de Président de la Commission qui est dorénavant assuré par Monsieur SILAN. A cette occasion, la Commission en a profité pour remercier chaleureusement Monsieur LEMINEUR pour sa disponibilité et l'excellent travail accompli durant son mandat de Président.

La Commission a poursuivi ses travaux relatifs à la thématique « EMAS » en collaboration avec la SPGE et Maître MOERYNCK.

Vingt-deux réunions ont été consacrées à cette question. Elles ont eu pour objet notamment la mise en place d'une nouvelle veille informatique, d'une Check-list commune ainsi que l'examen des nouveautés législatives impactant les Organismes d'assainissement agréés. Pour ce faire, un groupe de travail spécifique « Veille réglementaire » a été mis en place.

Les réunions ont permis de réaliser l'inventaire des démarches ISO 14001 et EMAS de chaque Organisme d'assainissement agréé, ainsi que pour certains d'entre eux, une présentation de l'audit externe effectué au sein de leur société avec l'établissement d'un tableau de synthèse relatif aux audits externes

La Commission a également poursuivi sa réflexion sur l'analyse des indicateurs de performance environnementaux et s'est penchée sur l'analyse de la problématique « Odeur ».

Le groupe de travail « **Autorisations de déversements** », créé au sein de la Commission III « <u>Assainissement</u> » (<u>Objet</u> : EMAS), a poursuivi ses travaux visant à l'élaboration d'un formulaire-type et d'un Guide méthodologique pour la remise d'avis (rejets industriels, rejets agricoles, raccordement, ...) pour les OAA. Sont également en cours de réalisation une proposition d'optimisation du schéma de fonctionnement des acteurs (DGO1, DGO3, OAA, ...), une proposition de révision des conditions sectorielles et une proposition de tarification uniforme des avis.

La réflexion du groupe de travail « **Gestion des gadoues** » a abouti à la formulation de propositions de mesures de gestion de l'acceptation des gadoues de fosses septiques dans les stations d'épuration d'eaux usées résiduaires communes à l'ensemble des Organismes d'assainissement agréés.

La Commission a continué à suivre les travaux relatifs au service de garde, en collaboration avec la Commission IV « <u>Administration et Finances</u> » (<u>Objet</u>: Automatisation). Ceuxci ont abouti à l'élaboration de règles décisionnelles uniformes entre OAA visant à la définition des délais d'intervention en cas de dysfonctionnement.





Commission IV

« Administration et Finances »

Cette Commission mixte et transversale traite des aspects juridiques, administratifs et financiers du secteur de l'eau, y compris les domaines de la sécurité, de l'automatisation, de la qualité (secteur de la production-distribution d'eau) et des ressources humaines.

Supervision:

M. M. DEBOIS (IGRETEC)

Président :

M. Ph. LIBERTIAUX (INASEP)

Vice-Président :

M. E. GAZIAUX (IECBW)

Secrétariat :

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres:

M. M. BERTINCHAMPS (IGRETEC) M. Ph. BOULENGIER (VIVAQUA) Mme C. DECAMPS (IDEA) M. F. DELFOSSE (AIDE) M. C. DUMONT (AIVE) M. J.-Fr. FLAMENT (SWDE) M. Ph. FRERE (IGRETEC) M. M. GOFFIN (CILE) Mme K. IMBERECHTS (IPALLE) Mme V. JAMME (IBW) M. V. PAEPS (SPGE) M. Y. PETIT (INASEP)

La Commission s'est réunie à **vingt-sept reprises** au cours de l'année 2012. Différentes matières ont été abordées qui concernaient les aspects :

- administratifs, financiers et juridiques,
- sécurité,
- automatisation,
- qualité,
- et ressources humaines.

En ce qui concerne les aspects administratifs, financiers et juridiques (six réunions), la Commission a procédé à l'examen des dossiers suivants :

- Le suivi des travaux connexes à la Commission IV « Administration et Finances » (Objets : Sécurité / Automatisation / Qualité / Ressources humaines).
- Le suivi des travaux de la Commission EU III « Economie de l'Eau » de l'EUREAU.
- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHw).
- La présentation le 06/11 par Monsieur KROL des activités du Water supply and sanitation Technology Platform
- L'indication des index dans les actes de vente d'un immeuble : courrier au Président de la Fédération Royale du Notariat Belge (cf. travaux de la Commission II « Distribution »).

Une réunion de la Commission s'est déroulée en présence du SPW et de la SPGE et concernait la procédure de régularisation du CVA auprès des industriels et des agriculteurs.

La Commission a poursuivi ses travaux en matière de « **Sécurité** », en collaboration avec Monsieur ROBERT (Assuralia). Cinq réunions ont été consacrées aux dossiers suivants :

- L'examen des législations nouvelles en matière de sécurité.
- Le suivi du Décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau - Arrêtés d'exécution - Charte wallonne des Impétrants pour la sécurité et la coordination des chantiers en domaine public (CICC) et l'avant-projet de Décret modificatif.
- La présentation par un représentant de la CILE d'un exposé sur les moyens de communication pouvant être utilisés dans les galeries de captages et d'un exposé sur l'accident mortel survenu chez un sous-traitant sur un chantier à Sclessin suite à une électrocution.
- L'examen de la question du contrôle des Organismes agréés
- Le projet MAYA.
- L'examen de la question des tiers sur les ouvrages.
- La procédure d'intervention sur les installations haute tension
- Les mesures supplémentaires de prévention prises pendant la période hivernale relatif aux ambiances thermiques (AR du 04/06/2012)
- L'échange de pratiques en termes de Plan annuel et Plan global de sécurité.
- La vaccination hépatite A-B des travailleurs, intérimaires et étudiants
- La proposition de réalisation d'un DVD sur les métiers de l'eau
- La procédure de désamiantage.
- L'examen des Articles 98 et 99 du RGIE.
- La sécurité routière et l'aménagement des véhicules.
- L'arrimage des charges.
- Les anti-chutes (potence, trépier).
- La courrier de la SPGE du 04/10 relatif à différentes guestions à soumettre à la Commission.
- Le courrier du 20/11 du Ministère de l'Intérieur aux Gouverneurs de Province relatif au Plan de délestage
- La problématique des micro-stations de pompage et réduction des équipements.
- La rédaction de consignes de sécurité de base communes (Cahier des charges des OAA).

En ce qui concerne le thème « Automatisation » (huit réunions, y compris les groupes de travail annexes), la Commission a abordé les dossiers suivants :

- La poursuite des travaux relatifs aux « Consommations énergétiques / Economie d'énergie : optimisation ».
- Le suivi des travaux du groupe de travail « Service de garde », en collaboration avec la Commission III « Assainissement »
- La présentation, sur base du canevas de standardisation arrêtée du système de télégestion mis en place au sein de l'ensemble des sociétés.
- La liste des travaux futurs
- L'Arrêté Royal du 02/06/2008 concernant les prescriptions minimales de sécurité de certaines installations électriques sur les lieux de travail.
- La présentation par un représentant de la SWDE des produits GAMME/SOFREL.

Une réunion a eu lieu avec les représentants de la société Schneider avec comme objectif un échange de vues sur les différents produits commercialisés en matière d'automatisa-

En ce qui concerne la thématique « **Qualité** » (secteur de la production-distribution d'eau), (quatre réunions), la Commission a relancé sa proposition relative à la mise en place d'une procédure d'audits externes croisés entre les sociétés de production-distribution d'eau associées.

La Commission a également abordé les thématiques sui-

- La gestion des plaintes.
- Et l'évaluation des fournisseurs.

Elle a recu un représentant de la société Vision 3.000 qui a présenté les possibilités d'utilisation du logiciel VIVALDI.

Elle a également tenu une réunion décentralisée et a, à cette occasion, visité le laboratoire et siège social de VIVAQUA.

La Commission a aussi réfléchi à ses travaux futurs.

La Commission a poursuivi ses travaux en matière de « Ressources humaines » en 2012 (quatre réunions).

Elle a procédé, sur base de tableaux de synthèse, à l'examen des dossiers suivants :

- Le profil de carrière et rémunération.
- La garde et l'accueil des nouveaux collaborateurs.
- Les avantages extralégaux.
- Les guestions disciplinaires, la gestion des candidatures spontanées et des recommandations.
- L'enquête de satisfaction du personnel.
- La délégation syndicale.
- Le reclassement des travailleurs.
- La motivation des décisions suite aux procédures de recrutement
- Et les pensions.





Commission V

« Communication et Relations publiques »

Cette Commission mixte traite des sujets relatifs aux campagnes d'information et de sensibilisation à l'eau vers le grand public, les communes et les professionnels.

Supervision:

M. A. GILLIS (IECBW)

Présidente :

Mme C. BAWIN (CILE)

Vice-Président :

M. E. FONTAINE (INASEP) Secrétariat :

Mme F. MERENNE (AOUAWAL) Membres:

Mme S. COLLARD (IPALLE) Mme M.-E. DELTENRE (VIVAQUA) Mme P. DENIS (AIDE)

Mme L. IKER (SPGE)

M. R. LATEUR (IBW)

M. B. LOUPPE (IGRETEC)

M. V. PAEPS (SPGE) M. P. SANTIOUIAN (AIVE)

Mme N. SWAELENS (IECBW)

M. P. VANESSE (SWDE)

Mme E. ZIMBILI (IDEA)

Cette Commission s'est réunie à onze reprises au cours de l'année 2012. Elle a consacré la majeure partie de ses réunions à :

- L'organisation du concours « Cap sur Marseille » dans le cadre du 6^e Forum Mondial de l'Eau et la préparation du voyage des lauréats.
- L'organisation d'un side-event dans le cadre du 6e Forum Mondial de l'Eau sur le thème : « Coopération actuelle et à venir entre la Wallonie et les pays du Sud en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées ».
- La préparation d'un calendrier scolaire 2012-2013 avec un poster du cycle de l'eau en langues française et allemande en partenariat avec le Journal des enfants
- La promotion, la diffusion, la mise à jour et la réimpression de 5.000 exemplaires du Dossier pédagogique « Bon voyage, l'eau » et sa version allemande : « Wenn das Wasser auf Reisen geht! », à destination des professionnels de l'éducation, réalisé avec le soutien du Ministre de l'Environnement.
- La diffusion du DVD « Le voyage de l'eau ».
- La collaboration à l'organisation des quatrième et cinquième éditions des Assises de l'eau en Wallonie.
- La réalisation d'un dossier pédagogique à destination des élèves de classes maternelles, dont la sortie est prévue au mois de septembre 2013.
- Un projet de jeu ludo-pédagogique sur l'eau.
- Le projet de collaboration entre AQUAWAL et la Copidec sur le thème « Le WC n'est pas une poubelle! ».
- La rédaction des communiqués de presse :
- « AQUAWAL rappelle quelques conseils utiles pour protéger les canalisations et les compteurs d'eau contre le gel ».
- « Concours Cap sur Marseille, quatre étudiants wallons représenteront la Wallonie au Forum Mondial de l'Eau à
- « L'utilisation des ressources alternatives en eau par les ménages, un sujet qui a fait débat lors des quatrièmes Assises de l'eau en Wallonie ».
- « Voici les cinq raisons pour lesquelles le prix de l'eau augmente en Wallonie »
- « Assemblée Générale Ordinaire 08/06/12 Abbaye de Villers-la-Ville »
- « Etanchez votre soif, invitez l'eau du robinet à votre table! ». • « Pas de problème d'approvisionnement en eau potable en Wallonie ».
- La publication et la promotion du rapport « **Statistiques** de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie - Rapport 2011 ».
- La mise à jour du « Guide pratique à l'usage des Communes relatif à l'Assainissement des eaux usées » et de sa version allemande « Praktischer Litfaden Für Gemeinden Zur Abwasserbeseitigung ».
- Le soutien de la « Semaine Universelle de l'Eau et du Climat » (SUEC).
- Le soutien de la manifestation « **Apothé"EAU"se** », organisée par les « Classes d'eau ».
- Le projet « Fontaines d'eau dans les écoles en Wallonie ».
- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHw).
- La demande de mise à jour de la brochure « Quelques conseils pour l'utilisation optimale de votre adoucisseur d'eau »



Commission VI

« Eau, Industrie et Agriculture »

Cette Commission mixte et transversale traite des implications de l'agriculture et du monde industriel sur le secteur de l'eau.

Supervision:

M. G. DELBAR (IPALLE)

Président :

M. J.-M. COMPERE (CILE)

Vice-Président :

M. H. ZEMAN (IGRETEC)

Mme S. VERTONGEN (AQUAWAL)

Membres:

Secrétariat :

M. O. BOURLON (INASEP) M. M. CLOSSET (SWDE) Mme M. DERICK (VIVAQUA)

M. M. LEJEUNE (AIVE)

M. J. LEMLYN (AIDE)

Mme I. MASSART (IBW) M. V. PAEPS (SPGE)

M. O. PARENT (IPALLE)

Mme C. RAMELOT (AQUAWAL)

Ses travaux se sont portés sur :

- L'examen des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons (PGDHw).

Il n'y a pas eu de réunion spécifique de la Commission en

2012, mais celle-ci a été associée à trois réunions organisées avec d'autres Commissions et à de nombreuses consultations

- En collaboration avec les Commissions I « Production » et III « Assainissement », la rédaction d'un avis d'initiative sur le Chapitre « Eau » du Diagnostic territorial de la Wallonie
- Sur demande du Ministre de l'Environnement et en collaboration avec les Commissions I « Production » et III « <u>Assainissement</u> », l'examen des propositions d'objectifs
- En collaboration avec les Commissions I « <u>Production</u> » et III « <u>Assainissement</u> », l'examen de la demande d'avis sur l'avant-projet d'Arrêté déterminant les conditions sectorielles relatives à certaines activités générant des conséquences importantes pour l'environnement et modifiant divers arrêtés en ce qui concerne notamment les émissions industrielles.
- La présentation le 06/11 par Monsieur KROL des activités du Water supply and sanitation Technology Platform (WssTP).



Service études







Mise à disposition de l'expertise d'AQUAWAL au profit du Comité de contrôle de l'eau pour ce qui concerne les indicateurs de performance des services de distribution d'eau

AQUAWAL a mis son expertise à disposition du Comité de contrôle de l'eau dans le cadre de l'élaboration du rapport d'activités du Comité de contrôle.

Convention d'étude relative à l'évaluation des modalités actuelles de demande d'augmentation du prix de l'eau par les distributeurs

AQUAWAL a passé une convention d'étude avec le Comité de contrôle de l'eau qui a pour objet de réviser les modalités actuelles de demande d'augmentation du prix de l'eau par les distributeurs, notamment en ce qui concerne la pertinence des indicateurs de performance. Cette convention, d'une durée de 6 mois, a été finalisée en 2012 et a abouti à la rédaction d'un rapport portant différentes recommandations transmises au Ministre de l'Environnement.

Aide aux sociétés associées

AQUAWAL a apporté son expertise à ses différents associés à de multiples niveaux au cours de l'année 2012. On peut citer notamment l'analyse d'enquêtes de satisfaction des distributeurs d'eau auprès de leur clientèle, l'élaboration de cartes locales ou historiques, ...

Participation à la semaine ATHENS

Pour la troisième année consécutive, AQUAWAL a participé à la semaine ATHENS organisée par l'Engref (Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts) à Paris et a donné une conférence relative aux enjeux du secteur de l'eau en Wallonie

Elaboration de la brochure « Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie – Rapport 2011 »

Cette brochure est imprimée depuis 2011. Elle a pour objectif de faire connaître les principaux chiffres et indicateurs relatifs aux services d'eau et d'assainissement en Wallonie. Une version téléchargeable en anglais et en allemand est disponible sur le site internet d'AQUAWAL. Un communiqué de presse a été rédigé pour annoncer cette publication. Cette brochure a été diffusée à l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation pouvant être intéressés par ces données, ainsi qu'aux Députés wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de même qu'aux Ministres du Gouvernement wallon.

Cette brochure permet également de suivre, année après année, l'évolution des principaux indicateurs : indicateurs d'état du réseau de distribution d'eau, de consommation d'eau, du prix de l'eau, d'équipement en stations d'épuration, de la protection des captages, ...

Elle a été, en outre, diffusée en primeur lors de la 4º édition des Assises de l'eau en Wallonie.

Elaboration de fiches-types d'information

Depuis 2012, des fiches-types à destination des associés d'AQUAWAL sont élaborées sur différents sujets. L'objectif de ces fiches est de permettre à l'ensemble des opérateurs de disposer du même niveau d'information sur des sujets pouvant intéresser la presse. Celles-ci, disponibles sur l'extranet d'AQUAWAL, sont régulièrement mises à jour.

Représentations extérieures

Le service « Etudes » d'AQUAWAL a représenté le secteur wallon de l'eau lors de divers événements au niveau wallon, ou européen, parmi lesquels la Conférence européenne sur le Blueprint de Nicosie, la troisième conférence européenne sur l'eau à Bruxelles, lors de deux colloques organisés à Grenoble ou encore lors du 6^e Forum Mondial de l'eau à Marseille.

Avis divers

AQUAWAL a réagi concernant la proposition du Gouvernement wallon d'augmenter la contribution de prélèvement sur l'eau potabilisable.

Le projet de budget wallon adopté par le Gouvernement wallon proposait de faire contribuer les citoyens via la facture d'eau pour un montant supplémentaire de 17 millions d'euros, notamment par l'augmentation de la contribution sur les prélèvements d'eau potabilisable.

AQUAWAL juge cette proposition inopportune. En effet, la régulation du prix de l'eau est encore aujourd'hui une prérogative du SPF Economie qui a clairement fait comprendre qu'il n'autoriserait des augmentations de prix qu'à hauteur de l'inflation. Or, l'augmentation ainsi souhaitée serait équivalente à l'inflation. Le principe du Coût-Vérité de l'eau serait donc mis à mal par ce fait. La seule solution dont disposent alors les distributeurs d'eau est de diminuer les investissements à moyen terme, alors que de nouveaux projets voient le jour, notamment pour assurer une interconnexion des différents réseaux d'eau afin de sécuriser l'approvisionnement en eau de la population.

AQUAWAL a élaboré différents avis au sujet de problématiques européennes :

- Réponse à la consultation de la Commission européenne sur « Les options législatives pour le Blueprint ».
- Avis d'AQUAWAL sur la communication de la Commission européenne relative au Blueprint.

AQUAWAL a bien entendu accueilli favorablement cette réforme mais considère que le timing proposé par la Commission européenne est irréaliste. En effet, celle-ci souhaite mettre en place les documents guides pour l'application de ces mesures pour 2014, essentiellement via la Common Implementation Strategy et les imposer pour le deuxième cycle de Plans de Gestion de l'eau qui devraient être adoptés pour la fin 2015. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui que les politiques de rigueur et d'austérité ont fait diminuer les moyens humains et financiers des différentes administrations.

 Avis d'AQUAWAL sur la proposition de la Commission européenne de revoir la législation sur les taux réduits de TVA applicables à la facture d'eau.

AQUAWAL a rappelé dans sa réponse à cette consultation que la plus grande part des prélèvements d'eau en Europe est réalisée par les secteurs industriels et agricoles qui récupèrent la TVA. De même, le nombre de consommateurs en difficulté de payement a crû de 60% en 6 ans en Wallonie. Augmenter le taux de TVA pour faire diminuer les prélèvements d'eau est donc un moyen inefficace et aux conséquences sociales potentiellement dramatiques, d'autant plus dans pour les régions qui disposent de ressources en eau largement suffisantes pour couvrir leurs besoins.



Communication et sensibilisation



















Les quatrièmes Assises de l'eau en Wallonie

Pour la quatrième année consécutive, AQUAWAL a organisé, en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie et avec le soutien de la Wallonie, les Assises de l'eau en Wallonie. Cet événement s'est déroulé le mercredi 29 février 2012 au complexe cinématographique Acinapolis de Jambes, en présence des représentants des Ministres de l'Environnement et des Pouvoirs locaux, et a accueilli plus de 320 personnes dont notamment des représentants du secteur de l'eau wallon et des communes.

L'édition 2012 s'est concentrée sur une thématique unique : « L'utilisation des ressources alternatives en eau par les ménages : aspects environnementaux, sanitaires, techniques et socio-économiques », sujet qui a d'ailleurs fait débat lors du colloque. La matinée a débuté par des exposés scientifiques, et par un retour d'expériences d'autres régions et pays, et s'est poursuivie sous la forme d'une table ronde, animée par Madame Marie-Pierre MOULIGNEAU, et rassemblant différents experts extérieurs du secteur. Les sujets qui ont été présentés sont : le cycle anthropique de l'eau en Wallonie : aspects environnementaux et socio-économiques, l'usage actuel et historique des ressources alternatives en eau, l'impact des citernes d'eau de pluie sur l'écrêtement des crues, la réglementation en matière d'installations en Flandre et l'utilisation de l'eau de pluie en France : état des lieux, cadre réglementaire et retours d'expériences.

Une vidéo de présentation de la manifestation a été réalisée par une société extérieure ; celle-ci est mise en ligne sur le site internet d'AQUAWAL. Comme les années précédentes, un communiqué de presse a été rédigé et diffusé à la presse locale et régionale, qui a d'ailleurs été invitée à participer au colloque. En 2012, ont débuté les préparatifs de la cinquième édition des Assises de l'eau qui se dérouleront le 13 mars 2013 et qui porteront sur : « La gestion de l'eau et l'aménagement du territoire ».

Dossier pédagogique à destination des élèves de classes maternelles

Sensible aux nombreuses demandes de documentation introduites par les instituteurs de maternelles ne disposant pas encore de support à destination de cette tranche d'âge, et forte du succès du précédent dossier pédagogique « **Bon voyage, l'eau** », AQUAWAL a décidé de réaliser un nouveau dossier pédagogique destiné aux enfants de classes maternelles. Ce support sera proposé sous forme de valisette pédagogique comprenant : des fiches d'activités, des bricolages, des albums, un jeu, ... Il sera imprimé en 5.200 exemplaires et sera disponible en langues française et allemande.

Un cahier des charges a été rédigé et l'appel d'offres relatif à la réalisation du projet par une agence de communication a été lancé au mois de décembre 2012. La sortie de cet outil est prévue pour la rentrée scolaire 2013-2014. Celui-ci sera présenté en primeur au Salon de l'Education qui se déroulera au mois d'octobre 2013 à Namur.

Concours « Cap sur Marseille »

Au mois de novembre 2011, AQUAWAL et ses sociétés associées ont organisé une tournée de conférences-débats à travers le territoire wallon, « **Hydrotour, aux sources de l'espoir** », qui a touché 1.250 étudiants âgés entre 15 et 19 ans. Les deux frères Loïc et Geoffroy DE LA TULLAYE, aventuriers français, ont parcouru la Wallonie afin de transmettre leur savoir et leur passion aux jeunes wallons. Leur documentaire a été projeté et a permis d'entamer le débat avec les adolescents.

Dans la foulée, le concours « Cap sur Marseille », à destination des élèves de 5^{es} et 6^{es} années secondaires, s'est concrétisé en 2012. Celui-ci consistait en la rédaction d'un « Plaidoyer pour l'eau ». Les quatre meilleurs travaux ont été sélectionnés par un jury composé d'experts et les lauréats se sont rendus au 6^e Forum Mondial de l'Eau à Marseille du 12 au 15 mars 2012. Cette opération, qui a reçu le soutien de la Wallonie, a été appuyée par la création de supports de promotion pour le concours. Une page facebook a été mise en ligne et alimentée durant toute la durée de la campagne afin de fournir notamment des renseignements sur l'eau aux participants. C'est ainsi que Félicie (17 ans, Rongy), Clémence (16 ans, Huy), Christina (16 ans, Liège) et Harold (18 ans, La Hulpe), encadrés par Madame SWAELENS, membre de la Commission V « Communication et Relations publiques », ont décollé en direction de la Cité Phocéenne afin de représenter la Wallonie au 6^e Forum Mondial de l'Eau. Ils ont accompagné le Ministre de l'Environnement ainsi gu'une délégation wallonne des opérateurs de l'eau et ont notamment participé au side-event organisé sur place par AQUAWAL.

Une expérience unique qui leur a permis de découvrir Marseille et ses environs et surtout d'être les ambassadeurs de la jeunesse wallonne lors du plus important événement de l'année 2012. Deux communiqués de presse ont été envoyés pour promouvoir cette action, qui a d'ailleurs suscité de nombreux échos dans la presse. Une conférence de presse a été organisée à La Hulpe par l'IECBW et Harold, le lauréat provenant de cette commune, a rencontré la presse. Les quatre lauréats du concours « Cap sur Marseille » ont été mis à l'honneur lors de la soirée d'ouverture de la Semaine Universelle de l'Eau et du Climat (SUEC) qui s'est déroulée le 22 mars à Verviers, en présence du Ministre de l'Environnement.

Organisation d'un side-event à Marseille dans le cadre du 6^e Forum Mondial de l'eau

Un side-event a été organisé à Marseille le 14 mars 2012 par AQUAWAL, en collaboration avec l'EWE et en présence du Ministre de l'Environnement, dans le cadre du 6^e Forum Mondial de l'Eau. Celui-ci a porté sur le thème: « Coopération actuelle et à venir entre la Wallonie et les pays du Sud en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées ». Plus de 80 personnes étaient présentes! A la suite de cet événement, différents accords de partenariat entre les opérateurs wallons ont été conclus avec le Maroc et le Burkina Faso notamment.

















Le site internet www.aquawal.be

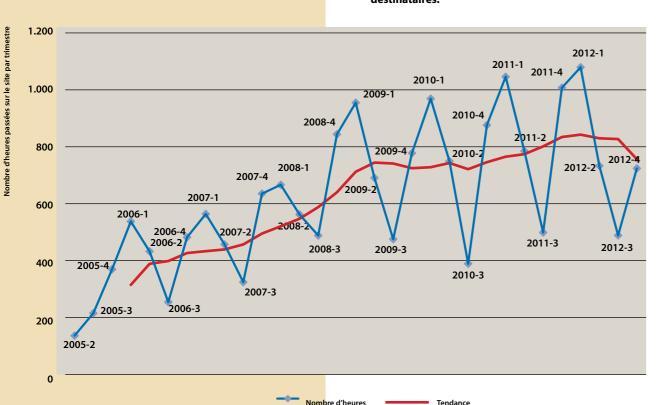
Le site est actualisé régulièrement et le nombre de visiteurs en 2012 s'élève à **120.400**.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de visites a augmenté de 4%, principalement au cours du premier quadrimestre de l'année.

Par contre, le temps total passé sur le site internet a diminué de 9% (3.025 heures contre 3.337 heures l'année précédente).

Le site est toujours consulté à travers le monde et les internautes proviennent de 147 pays différents.

En 2012, trois newsletters furent envoyées à plus de **6.000 destinataires.**



Pays	Nombre de visites 2011	Nombre de visites 2012	Variation
Belgique	52.793	57.596	+ 9,1%
France	46.591	44.133	- 5,3%
Canada	2.680	3.210	+ 19,8%
Algérie	2.578	2.586	+ 0,3%
Maroc	1.736	2.203	+ 26,9%
Autres	9.537	10.672	+ 11,9%
Total	115.915	120.400	+ 3,9%

Calendrier scolaire 2012-2013 et poster du cycle de l'eau

A la rentrée scolaire 2012, AQUAWAL a édité un calendrier scolaire 2012-2013 accompagné d'un poster du cycle de l'eau potable, à destination du public scolaire et du grand public. Ce poster, illustrant le trajet qu'emprunte l'eau pour arriver au robinet, passer par la station d'épuration et être ensuite rejetée dans la rivière, est disponible gratuitement auprès du Service Communication d'AQUAWAL.

Ce support a été réalisé en français et en allemand. Près de 41.000 exemplaires ont été diffusés aux écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles via « Le Journal des Enfants » (JDE) et 2.600 exemplaires via le Ministère de la Communauté germanophone.

Divers

La diffusion du **Dossier pédagogique « Bon voyage,** l'eau » et sa version allemande : « Wenn das Wasser auf Reisen geht! », à destination des professionnels de l'éducation, s'est poursuivie en 2012. Le dossier a été mis à jour et une réimpression de 5.000 exemplaires, avec le soutien du Ministre de l'Environnement est prévue en 2013.

Les demandes de documentation sur le thème de l'eau ont continué de s'accroître en 2012. C'est ainsi qu'AQUAWAL a poursuivi la diffusion des supports suivants :

- Le DVD « Le voyage de l'eau »,
- La brochure « L'eau du robinet et la santé »,
- La brochure « Demain, l'eau est dans ma nature »,
- La brochure « Quelques conseils pour l'utilisation optimale de votre adoucisseur d'eau »,
- La brochure « Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie Rapport 2011 ».

Celle-ci a été transmise à l'ensemble des participants aux 4^{es} Assises de l'eau en Wallonie, aux associés et partenaires d'AQUAWAL, à 26 bibliothèques, ainsi qu'aux Ministres du Gouvernement wallon, aux Députés wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans le courant du second semestre 2012, les travaux de coordination du **Rapport 2012** et sa traduction en anglais et en allemand ont débuté.

A noter que, comme les années précédentes, AQUAWAL a poursuivi la diffusion de son rapport annuel. Celui-ci a été envoyé à l'ensemble des associés et partenaires d'AQUAWAL, aux Députés wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'aux Ministres du Gouvernement wallon.

AQUAWAL a participé à la remise des diplômes aux enfants de classes de 6^{es} années primaires ayant participé au programme « Classes d'eau ». Quelque 661 élèves de dernière année de l'enseignement primaire (39 classes au total) ont reçu leur diplôme d'Ambassadeur de l'eau, clôturant leur parcours. AQUAWAL soutient depuis plusieurs années ce programme de formation à l'hydro-citoyenneté et a décidé, à nouveau cette année, d'offrir à chaque élève un DVD « Le voyage de l'eau » et à chaque professeur un poster du cycle de l'eau potable.



















Convention-cadre
du Programme
de Gestion Durable de l'Azote
en agriculture
en Région wallonne (PGDA)





Evoquer 2012, année de révision au niveau de la législation wallonne en matière de nitrate et donc du Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA) en agriculture en Wallonie, c'est aussi souligner une communication importante pour la Structure d'encadrement Nitrawal qui a pu mettre en évidence les bonnes pratiques agricoles respectueuses d'une eau de qualité. Quelques chiffres-clés en témoignent.

Du neuf dans la législation nitrate wallonne

Depuis fin 2011, un cycle de réunions et discussions a été entamé dans le cadre de la révision du Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA) en agriculture en Wallonie. Cette révision concerne tant la délimitation des zones vulnérables que celle du programme d'actions. Elle tiendra compte des récents rapports de la Commission européenne dans l'optique d'une extension des zones vulnérables et d'un renforcement des contrôles.

Extension de la zone vulnérable au nitrate

La zone vulnérable au nitrate constitue un périmètre de protection des eaux souterraines et de surface contre le nitrate d'origine agricole. Elle couvre des territoires dont les teneurs en nitrate des eaux souterraines dépassent les 50 mg/l, ou risquent de les dépasser et des territoires qui via leurs eaux de surface contribuent à l'eutrophisation de la mer de Nord. Cette zone a fait l'objet d'une révision en 2012 et toutes les parties prenantes du PGDA, que ce soient les fédérations agricoles ou environnementales, le secteur de l'eau, les communes ou les citoyens, ont dès lors pris part à une enquête publique qui s'est clôturée le 16 septembre 2012. La position du secteur de l'eau représenté par AQUAWAL s'inscrivait dans la lignée des prescriptions de la Directive-Cadre Fau 2000/60/CF et de la Directive 2006/118/CE sur la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration. AOUAWAL a prôné d'étendre les zones vulnérables aux régions problématiques en englobant totalement le Pays de Herve et le Sud namurois, tout en sécurisant les régions de grandes ressources en eau comme le Condroz. A la suite de cette enquête publique, deux arrêtés ministériels ont été signés le 22 novembre 2012 délimitant l'extension des zones vulnérables aux territoires dits du Pays de Herve et du Sud namurois

Depuis le 1^{er} janvier 2013, date d'application de ces arrêtés, 1.777 agriculteurs concernés par cette extension sont donc amenés à respecter les mesures supplémentaires applicables en zone vulnérable. Ces mesures ont trait principalement à des modifications du calcul du taux de liaison au sol prenant en compte une norme plus stricte, à une obligation d'implanter des Cultures Intermédiaires Piège à Nitrate (CIPAN), à des périodes plus restreintes pour labourer les prairies permanentes, à des interdictions de certains types d'épandage sur des sols gelés ou sur des sols en pente supérieure à 10%. De plus, les agriculteurs situés en zone vulnérable feront désormais partie de ceux qui pourront annuellement être contrôlés sur leur conformité au PGDA via les mesures APL (Azote potentiellement Lessivable). Vu les difficultés que peut constituer le passage en zone vulnérable pour certains d'entre eux déjà fragilisés par la situation économique générale du secteur, des mesures sont prévues en termes de contrats d'épandage, voire même au développement de la biométhanisation. Par ailleurs, la structure d'encadrement Nitrawal apporte son aide et ses conseils afin que les agriculteurs s'adaptent aux mesures de protection de l'eau potable wallonne. Elle a, en outre, mené une vaste campagne d'information début de l'année 2013 afin d'informer les agriculteurs des changements auxquels ils devront dès lors faire face.

Programme d'actions en révision

Quant au programme d'actions du PGDA, la révision s'opère progressivement... AQUAWAL préconise qu'il ne soit pas complexifié, ni morcelé en plusieurs programmes différents afin qu'il soit d'autant mieux appliqué par les agriculteurs. Le souci de la protection de l'eau, voire de l'amélioration de sa qualité, est son cheval de bataille. Le nouveau programme d'actions devrait voir le jour fin de l'année 2013...

Des campagnes de communication Inauguration à l'Ornoy

Depuis l'automne 2010, Nitrawal mène des actions spécifiques sur quelques captages de Wallonie, et notamment à Mont-Saint-Guibert, où le captage de l'Ornoy exploité par l'IECBW est considéré comme « problématique » du fait de sa teneur élevée en nitrate, très proche du seuil de potabilité de 50 mg/l. Et vu la vocation agricole de son bassin d'alimentation, les pratiques des agriculteurs contribuent à cette situation. En Wallonie, les agriculteurs appliquent le PGDA réglementant les pratiques agricoles pour protéger les eaux d'une contamination par le nitrate d'origine agricole. Au travers d'« actions captage », certains agriculteurs vont plus loin : à Mont-Saint-Guibert encadrés par Nitrawal, ils participent de manière volontaire à cette action complémentaire de protection de la qualité de l'eau. Cette action est une initiative originale dans le sens où elle associe les agriculteurs et le producteur d'eau – l'IECBW en l'occurrence – autour d'une préoccupation commune bien définie : améliorer la qualité de l'eau du captage. Rassembler ces différents acteurs permet à chacun d'apprendre et de s'enrichir via les expériences de ses voisins. Afin d'informer le citoyen, un panneau explicitant l'action a été implanté à proximité immédiate du captage C'est dans ce contexte que Nitrawal a organisé l'inauguration de celui-ci le 10 août au captage-même, en présence de tous les acteurs impliqués, dont, M. Alain GILLIS, Directeur général de l'IECBW, et M. Charles DE VLEESCHOUWER, agriculteur et porte-parole des agriculteurs du captage. Les journalistes ont suivi cet après-midi avec beaucoup d'intérêt et d'attention. Les nombreux échos dans les médias en témoignent.

Crop Circle

Le 22 octobre, de nombreux « navetteurs » empruntant les lignes de train Namur-Bruxelles et Tournai-Bruxelles ont découvert d'étranges signes dans des champs de moutarde en bord de voies ferrées : $\rm H_20\ldots$... Signature extra-terrestre ou véritable phénomène surnaturel ? Vérification faite, il ne s'agit ni d'une invasion extra-terrestre, ni d'un phénomène surnaturel. C'est autour de ce symbole « $\rm H_20$ » tatoué dans des champs de moutarde – l'un à Villeroux et l'autre à Villers-Saint-Amand – que Nitrawal a choisi d'axer sa toute nouvelle campagne de sensibilisation du grand public. Son objectif : l'informer des nombreuses mesures mises en œuvre par les agriculteurs pour préserver la qualité de l'eau. Quel meilleur emblème que la moutarde, cette plante utilisée par les agriculteurs, notamment, pour piéger le nitrate et protéger notre ressource en eau, et mettre ainsi en avant leur travail.

Un Village de la fertilisation à Libramont

Sur le site flambant neuf de la foire de Libramont, un « Village de la Fertilisation raisonnée » a ouvert ses portes, fruit d'une collaboration entre Nitrawal, l'IRBAB (Institut Royal Belge pour l'Amélioration de la Betterave), le CIPF (Centre Indépendant de Promotion Fourragère) et la FIWAP (Filière wallonne de la pomme de terre) et soutenu par le projet Interreg SUN. Après quatre jours de foire, les partenaires du Village ont tiré un

bilan plus que positif. Les Ministres Philippe HENRY et Carlo DI ANTONIO, respectivement invités en tant que Ministre de l'Environnement et Ministre de l'Agriculture, sont venus rehausser de leur présence le stand en l'inaugurant. Les quatre partenaires ont pu leur montrer qu'ils travaillaient, tout comme eux, main dans la main autour d'un objectif commun qu'est la fertilisation azotée raisonnée dans le but de protéger notre environnement, notre eau. Moment-phare également, l'émission « La Clé des champs » de la RTBF a réalisé un reportage de ce Village diffusé dans le cadre de leurs émissions quotidiennes durant les quatre jours de foire. Par la suite, les activités proposées aux agriculteurs ont pris le relais. Au programme de cette édition 2012 : démonstrations 'on line' du module de calcul de fertilisation azotée (version 2012), table ronde avec les quatre partenaires, galerie de posters explicitant le PGDA, rencontres et échanges avec les conseillers autour des thèmes variés, comme la fertilisation azotée raisonnée, l'implantation des CIPAN, le respect du taux de liaison au sol ou encore le dimensionnement d'un stockage d'engrais de ferme. Afin d'attirer la foule sur le stand, un jeu « le nitrate faible », basé sur la célèbre émission « le maillon faible », a été animé : des équipes se sont s'affrontées pour répondre aux nombreuses questions techniques et ludiques, relatives à la connaissance et l'expérience de la fertilisation raisonnée pour une eau de qualité!

Les chiffres-clés 2012

Nitrawal en chiffres, c'est en 2012 :

- Environ 8.000 contacts pris avec des agriculteurs par téléphone, lors de journées thématiques, lors de rencontres, ...;
- 1.300 visites individuelles pour des conseils en matière de fertilisation raisonnée, de contrôle APL, de gestion de l'azote....:
- Environ 400 plans de fertilisation établis par les conseillers se rendant en ferme pour aider concrètement les agriculteurs en matière d'épandages d'azote;
- 2 journées de démonstrations sur les CIPAN rassemblant au total plus de 340 participants ;
- Plus de 20.000 visites du site web et plus de 1.000 visualisations des vidéos;
- 75 articles parus dans la presse, rédigés soit par la Structure, soit par les journalistes relayant nos campagnes de communication
- 21 journées de sensibilisation du grand public totalisant presque 2.200 personnes sensibilisées.

Résultats APL 2012

Chaque année, depuis cinq ans, des agriculteurs situés en zone vulnérable sont contrôlés sur le respect des bonnes pratiques en matière de fertilisation azotée au sein de leur exploitation. Ce contrôle s'effectue par des mesures d'Azote Potentiellement Lessivable (APL), et donc du reliquat d'azote encore présent dans l'horizon de surface avant l'hiver et susceptible de lessiver au travers du sol avec les pluies hivernales et de contaminer la nappe phréatique. Lors de la dernière campagne de contrôle en automne 2012, 88% des 500 exploitations contrôlées ont été déclarées conformes par le SPW (DGARNE). Pour la qualité de l'eau et l'environnement, on ne peut que se réjouir de ce résultat.

Révision des zones vulnérables de Wallonie - Directive 91/676/CEE













 $\mathbf{46}$

Représentations extérieures et Accords de partenariat



Rapport annuel 2012





AQUAWAL assure, grâce à l'implication de ses représentants au sein de nombreuses entités reprises ci-après, une représentation active des opérateurs publics wallons du secteur de l'eau:

- IWA (International Water Association)
- Association internationale des professionnels de l'eau.
- EUREAU (European federation of national associations of water and waste water services)

Fédération européenne des associations nationales des services d'eau et d'assainissement.

- CEOCOR (European Committee for the study of corrosion and protection of pipes and pipeline systems)
 Comité Européen d'Etude de la Corrosion et de la Protection des Canalisations.
- Aqua publica europea

Association européenne pour la gestion publique de l'eau qui a pour vocation de rassembler les opérateurs publics des services d'eau et d'assainissement au niveau de l'Europe pour la promotion et le développement de la gestion publique de l'eau.

- Belgaqua
- Fédération belge du secteur de l'eau.
- B-IWA (Belgian Committee of IWA)

Plate-forme de rencontres des acteurs dans le domaine de l'eau et d'échanges d'informations.

- Bureau de Normalisation (NBN) et Centre européen de Normalisation (CEN)

Instances de normalisation et de certification de projets de normes dans le secteur de l'eau.

- Commission consultative de l'eau

Commission émettant des avis sur les projets de Décrets relatifs au domaine de l'eau et d'Arrêtés réglementaires pris en exécution des dispositions, ainsi que dans les autres cas prévus par le Décret relatif au Livre II du Code de l'environnement contenant le Code de l'eau.

- Commission régionale des déchets

Commission émettant des avis sur les projets d'Arrêtés réglementaires pris en vertu du Décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.

- Comité de contrôle de l'eau

Sa mission est de veiller au fait que l'évolution du prix de l'eau soit orientée dans le sens de l'intérêt général et de la politique de l'eau menée au niveau de la Région wallonne et à la prise en compte du Coût-Vérité.

- Comité des Experts (SPGE)

Remise d'avis au Comité de Direction et au Conseil d'Administration de la SPGE, soit d'initiative, soit à la demande de ceux-ci, sur toute question relative à la gestion de l'eau (et avis sur les questions techniques qui pourraient apparaître lors d'un différend entre un titulaire de prise d'eau, un distributeur ou un Organisme d'assainissement agréé et la SPGE).

- Comité régional PHYTO

Regroupe différents centres de recherche et institutions scientifiques, représentants du négoce, de l'industrie pharmaceutique et des Pouvoirs publics, dans le domaine des produits de protection des plantes.

- Commissions Internationales de la Meuse (CIM) et de l'Escaut (CIE)

La Commission Internationale de la Meuse a pour objectif d'aboutir à une gestion durable et globale de l'eau du district hydrographique international de la Meuse.

La Commission Internationale de l'Escaut a pour objectif de mettre en place une coopération entre les Etats et les Régions riveraines de l'Escaut afin de réaliser une gestion durable et intégrée du district hydrographique international de l'Escaut.

- CEBEDEAU

Laboratoire indépendant de recherche fondamentale et appliquée, spécialisé dans le traitement des eaux résiduaires et industrielles ainsi que des déchets qui en sont issus.

ISTE (Institut Supérieur des Techniques de l'Eau Asbl)

Son but principal est de contribuer, par une approche technique et par le traitement des études de cas, à augmenter les capacités et les modes d'action des participants au cycle de formation.

- Task force Directive-cadre sur l'eau (DCE)

Constituée sur décision du Gouvernement wallon, elle est dédiée à la mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau et a pour objectif, sur base du travail réalisé par le SPW (DGO3) en termes de compilation et de valorisation des données existantes, d'apprécier et d'arrêter les choix à opérer pour la mise en œuvre des thématiques non encore exploitées (en particulier l'analyse économique).

NITRAWAL

Structure d'encadrement des agriculteurs pour la mise en œuvre du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture en Wallonie (PGDA) et de communication, vers les agriculteurs et les citoyens, des enjeux de ce programme.

- CBH (Comité Belge des Hydrogéologues)

Son rôle est de promouvoir et d'encourager les études intéressant directement l'hydrogéologie et d'en diffuser les résultats.

- CNB PHI (Comité National Belge pour le Programme Hydrologique International)

Programme intergouvernemental du système des Nations Unies consacré à la recherche dans le domaine de l'eau, à la gestion des ressources en eau, ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des capacités.

 Comité d'experts chargés de l'examen des demandes d'agrément des systèmes d'épuration individuelle

Son rôle est de rendre un avis sur les demandes d'agrément de systèmes d'épuration individuelle afin que le particulier qui installerait un système d'épuration individuelle agréé puisse bénéficier d'une valorisation de la prime accordée.

- Comité stratégique de la géomatique wallonne

Son but est d'organiser la production et la diffusion de l'information géographique en Wallonie.

- Aquapôle

Pôle d'expertise et de recherche et développement en matière de gestion des eaux.

- Polygone de l'Eau

Centre de gestion de l'eau et centre de compétences des métiers de l'eau.

- UVCW Commission « Environnement » : groupe de travail « Eau ».
- Comité d'Avis Fonds de solidarité internationale pour l'eau (FSIE)

Comité instauré par l'article R.320bis - 8 du Code de l'eau qui vise à sélectionner les projets qui seront cofinancés par le Fonds de solidarité internationale pour l'eau dont l'objet est de soutenir de nouvelles dynamiques locales dans les pays en voie de développement en matière d'accès, de gestion et de partage de l'eau.

- Asbl « Verviers au Film de l'eau »

Cette asbl a comme objectif, au travers de la Semaine

Universelle de l'Eau et du Climat (SUEC), d'organiser dans l'ensemble de la Wallonie, un festival de documentaires de haut niveau consacré à la problématique de l'eau et du climat et des journées scolaires.

Plan comptable uniformisé dans le secteur de l'eau (CCPCE)

Ce Comité est instauré par l'article R.308Bis - 33 du Code de l'eau et vise à accompagner le processus de mise en œuvre et l'application du Plan comptable uniformisé de l'eau en Wallonie.

Groupes de travail et Comités d'accompagnement

- Convention SPGE/CEBEDEAU de prestations de service d'assistance technique et scientifique relative aux ouvrages d'épuration et de collecte : identification des coûts unitaires d'investissement.
- Convention d'assistance technique et économique en matière de traitement des eaux de dépotage et de lavage des unités de traitement et de regroupement des produits de curage des réseaux d'assainissement.
- Convention relative à la mise à disposition de l'expertise d'AQUAWAL au profit du comité de contrôle de l'eau pour ce qui concerne les indicateurs de performance des Services de distribution d'eau.
- Convention « Réduction des contaminations des eaux souterraines et des captages en particulier par les pesticides » - Projet de support scientifique et d'aide à la prise de décision (CRA-W / SPGE), via la Cellule Diagnostic Pesticide - Captage.
- Convention VALBOU, qui analyse des contraintes liées au traitement et à l'épandage sur les sols des boues de stations d'épuration d'eaux résiduaires urbaines.
- Charte de concertation entre le secteur de la production d'eau et le secteur carrier.
- Convention « Examen des interactions entre les ressources en eau et l'industrie extractive en Région wallonne » (SPW/ FUNDP).
- Convention d'étude relative à l'analyse du cycle de l'eau de pluie en Wallonie.
- Convention d'étude relative à l'analyse du cycle de l'eau produite, distribuée et épurée en Wallonie.
- Convention visant à l'actualisation des données relatives à l'activité extractive en Région wallonne « Etude Poty » (Université de Liège).
- Groupes de travail mis en place dans le cadre du Décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau et Décret modificatif.
- Groupe de travail chargé d'anticiper les demandes industrielles en matière d'eau.
- Convention SPGE PhytEauWal « Coordination des actions mises en place pour les captages d'eau potabilisable et sensibles qualitativement du point de vue des pesticides ».
- Convention SPW-ULg « Caractérisation complémentaire des masses d'eau dont le bon état dépend d'interactions entre les cours d'eaux de surface et les eaux souterraines ».
- Projet IMHOTEP: Inventaire des matières hormonales et organiques en traces dans les Eaux Patrimoniales et Potabilisables.

En termes de représentations extérieures, le dialogue avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie, le monde agricole et le secteur carrier s'est poursuivi de façon positive en

2012, de même que les relations entretenues avec les Cabinets du Ministre de l'Environnement, du Ministre des Pouvoirs locaux et le SPW (DGO3 – DGO4 et DGO5).

Accords de partenariat

- Suivi de l'accord de partenariat entre AQUAWAL et l'ASTEE

Dans le cadre de la Convention de collaboration signée avec l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'Eau et l'Environnement), AQUAWAL reçoit systématiquement un exemplaire de la Revue « Techniques, Sciences, Méthodes ».

Messieurs TELLINGS et ANTOINE ont participé au 91e Congrès de l'ASTEE qui s'est tenu dans le cadre du 6e Forum Mondial de l'Eau au mois de mars 2012 à Marseille.

- Suivi de l'accord de partenariat entre AQUAWAL et la RIWA-Meuse

Dans le cadre de la mise à jour en 2010 de l'Accord de partenariat qui lie AQUAWAL et la RIWA-Meuse, des contacts réguliers ont lieu entre les deux Entités, via notamment les réunions du Comité de suivi de l'Accord de partenariat et des contacts avec Madame DOEDEL et Monsieur RÖMGENS, respectivement Présidente et Directeur de la RIWA-Meuse.

Deux réunions ont été organisées durant l'année 2012. La première (01/06) s'est déroulée à la station de traitement de VIVAQUA à Tailfer, avec notamment une présentation de la structure NITRAWAL par Madame HUPIN, ainsi qu'une présentation des projets de Plans de gestion des districts hydrographiques wallons par Monsieur FERMIN (DGO3). La seconde réunion (11/09) s'est tenue à la station de potabilisation de la SWDE à Eupen et a été consacrée à une présentation du projet IMHOTEP (Inventaire des Matières Hormonales et Organiques en traces dans les Eaux Patrimoniales et Potabilisables) et des Water Safety Plans (WSP), ainsi qu'à l'évolution de la qualité des eaux de la Meuse.





Rapport financier





I Evolution des affaires, résultats et situation de la société

Le bénéfice de l'exercice 2012 est de 27.951 € contre 5.649 € l'exercice précédent.

Le coût des ventes et prestations s'élève à 676.192 \in . Il était de 692.477 \in en 2011.

Les charges financières sont stables, soit 511 € en 2012.

Les produits de l'exercice 2012 atteignent 719.836 € soit une augmentation de 3,047 % par rapport au chiffre de 698.551 € atteint en 2011.

La situation des fonds propres est de 3.213.593 € à comparer au montant de 3.185.641 € au terme de l'exercice précédent.

Vous trouverez ci-dessous l'analyse des différentes variations de patrimoine et des comptes de résultats entre l'année 2011 et 2012.

Variation de l'actif 2011-2012

Aucun investissement important n'a été réalisé en 2012.

Les immobilisations financières sont constantes. Elles représentent la participation SPGE.

Les autres créances, pour un montant de 49.905 \in , représentent principalement le montant de TVA à récupérer pour 39.480 \in ainsi que les précomptes mobiliers retenus à la source sur la perception des intérêts financiers (1.204 \in) et l'ONSS payée d'avance (9.063 \in).

Les valeurs disponibles et placements s'élèvent à 851.139 € dont 682.338 € en compte épargne, 168.420 € en compte courant et 381 € en caisse.

Les comptes de régularisation sont de 40.616 € :

- Des charges à reporter (29.093 €) qui se répartissent principalement entre les charges de l'étude Comase pour 18.769 €, des charges salariales relatives à l'année 2013 pour 7.922 € et diverses factures relatives à 2013.
- Des produits acquis (11.523 €) qui représentent les intérêts sur les placements financiers perçus en 2013 et relatifs à l'année 2012 ainsi que la récupération de loyer et chèques-repas.

Variation du passif 2011-2012

Les capitaux propres s'élèvent à 3.213.593 € en augmentation de 27.951 € après affectation du résultat proposé pour l'exercice en cours. Ce montant représente le capital libéré pour 2.636.678 €, les réserves pour 442.505 €, et le bénéfice reporté pour 134.410 €.

Le montant de la provision pour risques et charges représente l'indexation du loyer qui n'a jamais été appliquée. Cette provision a été augmentée d'un montant de 15.181 € en 2012.

Le montant des dettes est de $88.126 \in$ Elles se répartissent en $15.297 \in$ de dettes commerciales, de $46.561 \in$ de provision pour le pécule de vacances, $11.505 \in$ de salaire et $14.763 \in$ de précompte professionnel et d'ONSS à payer en 2013.

Les comptes de régularisations pour 1.175 € qui représentent les frais de gestion du Groupe S et de Sodexo pour le mois de décembre 2012.

Variation du compte de résultats 2011-2012

Les ventes et prestations s'élèvent à 554.997 € et se répartissent en 435.943 € de facturations de prestations de service, 112.063 € de subsides liés aux diverses conventions d'études et de 6.991 € de frais récupérés.

Les produits financiers de 164.839 € représentent 157.065 € de dividendes sur la participation SPGE et 7.774 € d'intérêts sur la gestion de trésorerie.

Le coût des ventes et prestations de 676.192 € se répartit comme suit :

- Services et biens divers pour un montant de 285.094 €. Les principales dépenses sont les cotisations pour 70.791 €, les frais de dépenses en communication et relations publiques pour 72.705 €, 27.333 € de charges locatives, 14.019 € pour l'organisation de manifestations et de séminaires, 11.998 € d'honoraires, 18.183 € de consultance Comase, 6.030 € pour la publication du rapport d'activités, 4.788 € de frais d'intérim et 7.330 € d'actions avec les associés.
- Les charges salariales sont de 388.241 €.
- Les amortissements sont de 2.598 €.
- Les autres charges d'exploitation pour 259 €.

En Euros non arrondis pour les besoins de l'affectation, le résultat de l'exercice est de 27.951,17 €. Le bénéfice reporté des années antérieures est de 107.856,12 €. Le bénéfice à affecter pour l'année 2012 est de 135.807,29 €.

Il est proposé d'affecter le bénéfice comme suit :

- 1.397,56 € à la réserve légale soit 5 % de 27.951,17 €.
- 26.553,61 € au bénéfice à reporter.

II Principaux risques et incertitudes

Néant.

III Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

IV Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

V Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

VI Succursales

Néar

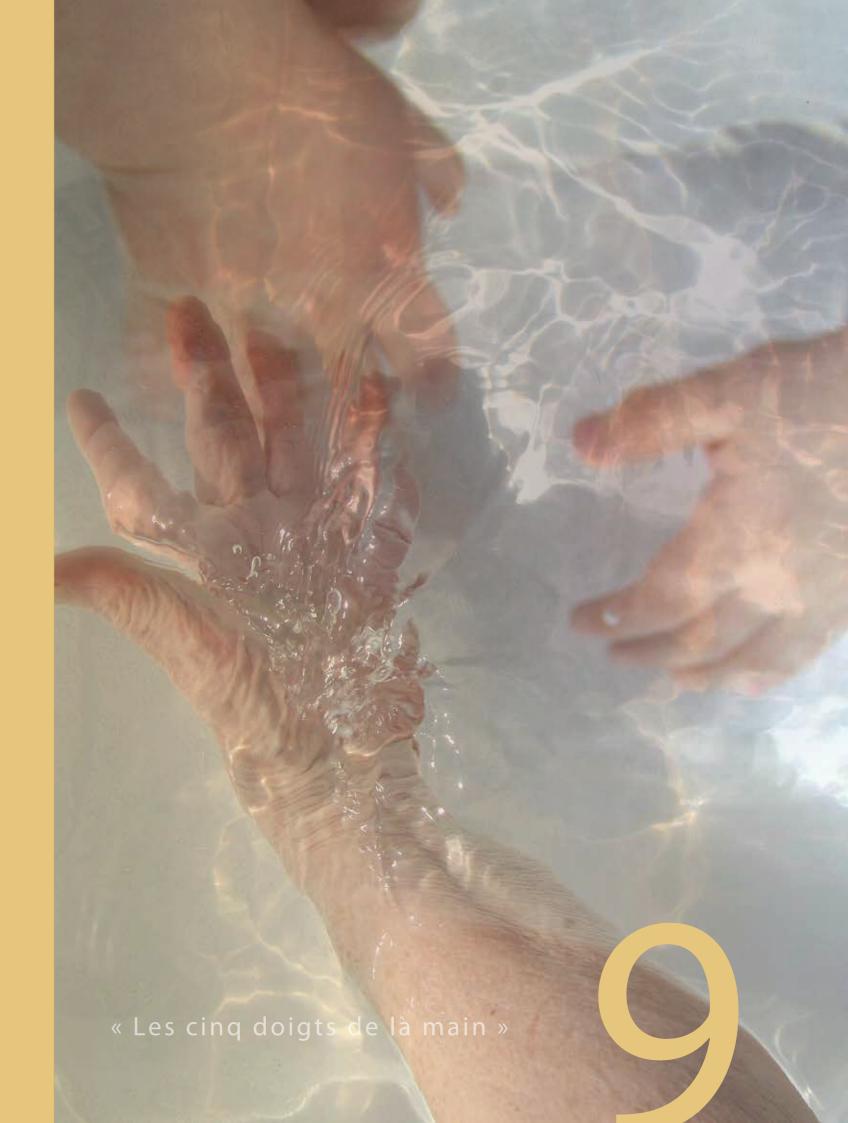
VII Utilisation des instruments financiers

La société gère ses actifs financiers selon l'opportunité, au travers de comptes à vue, de compte à terme et de placements

VIII Divers

Au vu de la réalisation de son objet social, il n'y a pas lieu pour la société de mettre en place des indicateurs de performance.

Bilan et compte de résultats







1. Bilan

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011		
Actifs immobilisés	2.384.520,65	2.384.648,01		
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT				
	0,00	0,00		
	0,00	0,00		
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations, machines et outillage	0,00	0,00		
Mobilier et matériel roulant	4.742,81	4.870,17		
	4.742,81	4.870,17		
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations financières	2.379.777,84	2.379.777,84		
	2.379.777,84	2.379.777,84		
Actifs circulants	941.660,04	879.976,83		
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS				
Créances commerciales	0,00	50.152,09		
Autres créances	49.905,19	33.728,61		
	49.905,19	83.880,70		
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE				
Autres placements	0,00	112.154,05		
IX. VALEURS DISPONIBLES				
Banques	850.758,74	627.740,33		
Caisse	380,51	100,61		
	851.139,25	627.840,94		
X. COMPTES DE REGULARISATION				
	40.615,60	56.101,14		
TOTAL DE L'ACTIF	3.326.180,69	3.264.624,84		

Tous les montants sont en euros.

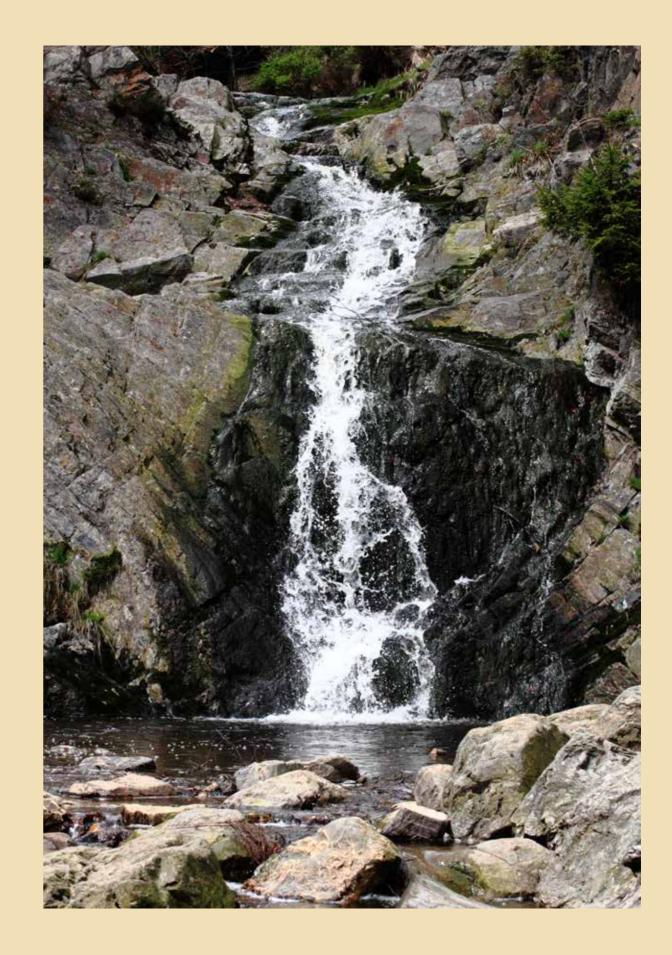
PASSIF	31/12/2012	31/12/2011	
Capitaux propres	3.213.592,52	3.185.641,35	
I. CAPITAL			
A. Capital souscrit	6.236.678,07	6.236.678,07	
B. Capital non appelé	-3.600.000,00	-3.600.000,00	
	2.636.678,07	2.636.678,07	
IV. RESERVES			
A. Réserve légale	61.268,01	59.870,45	
B. Réserves indisponibles	27.979,71	27.979,71	
D. Réserves disponibles	353.257,00	353.257,00	
	442.504,72	441.107,16	
V. BENEFICE REPORTE			
Bénéfice reporté	134.409,73	107.856,12	
	134.409,73	107.856,12	
VII. PROVISIONS			
Autres risques et charges	23.286,49	8.105,18	
	23.286,49	8.105,18	
Dettes	88.126,19	55.878,31	
IX. DETTES A UN AN AU PLUS			
Dettes commerciales	15.297,14	14.102,81	
Dettes fiscales, salariales et sociales	72.829,05	41.775,50	
Autres dettes	0,00	0,00	
	88.126,19	55.878,31	
X. COMPTES DE REGULARISATION			
	1.175,49	15.000,00	
TOTAL DU PASSIF	3.326.180,69	3.264.624,84	





2. Compte de résultats

	31/12/2012	31/12/2011
I. VENTES ET PRESTATIONS	554.996,80	547.449,62
Chiffres d'affaires	439.508,61	448.137,37
Autres produits d'exploitations	115.488,19	99.312,25
II. COUTS DES VENTES ET PRESTATIONS	676.191,81	692.477,33
Services et biens divers	285.093,74	345.490,58
Rémunérations, charges sociales et pensions	388.241,18	342.887,04
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	2.597,85	3.077,23
Autres charges d'exploitation	259,04	1.022,48
III. BENEFICE D'EXPLOITATION - PERTE D'EXPLOITATION	-121.195,01	-145.027,71
IV. PRODUITS FINANCIERS	164.838,78	151.101,46
Produits des immobilisations financières	157.065,34	138.979,03
Produits des actifs circulants	7.773,44	12.122,43
V. CHARGES FINANCIERES	511,19	424,33
Charges des dettes	0,00	0,00
Autres charges financières	511,19	424,33
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	15.181,31	0,00
IX. RESULTAT DE L'EXERCICE	27.951,27	5.649,42
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
Bénéfice de l'exercice à affecter	27.951,17	5.649,42
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	107.856,12	102.489,17
Bénéfice à affecter	135.807,29	108.138,59
Dotation à la réserve légale	1.397,56	282,47
Bénéfice à reporter	134.409,73	107.856,12
Rémunération du capital	0,00	0,00
	135.807,29	108.138,59



Rapport du Commissaire-Reviseur







Rapport du Commissaire-Reviseur sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2012 présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la S.A. AQUAWAL

Siège social : Rue Félix Wodon, 21 - B-5000 NAMUR

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions (et informations) complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (exercice du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012), établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 3.326.180,69 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 27.951,17 €.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et les informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions (et informations) complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Namur, le 20 mai 2013

Sprl J-M Deremince Reviseur d'Entreprises Commissaire Représentée par Jean-Marie DEREMINCE, Reviseur d'Entreprises



Editeur responsable Claude TELLINGS S.A. AQUAWAL Rue Félix Wodon, 21 B-5000 NAMUR

Coordination

Fanny MERENNE S.A. AQUAWAL Rue Félix Wodon, 21 B-5000 NAMUR

Photographies AIEC AQUAWAL CRÉACOM IDEA **IECBW** NITRAWAL

Conception & réalisation

Créacom

Tél.: +32 (0)4 227 90 06

S.A. AQUAWAL

Rue Félix Wodon, 21 B-5000 NAMUR Tél.: + 32 (0)81 25 42 30 Fax: + 32 (0)81 65 78 10 aquawal@aquawal.be www.aquawal.be

Ce rapport annuel est imprimé sur du papier respectueux de l'environnement.



S.A. AQUAWAL Rue Félix Wodon, 21 B-5000 NAMUR

Tél.: + 32 (0)81 25 42 30 Fax: + 32 (0)81 65 78 10 aquawal@aquawal.be www.aquawal.be